

lundi



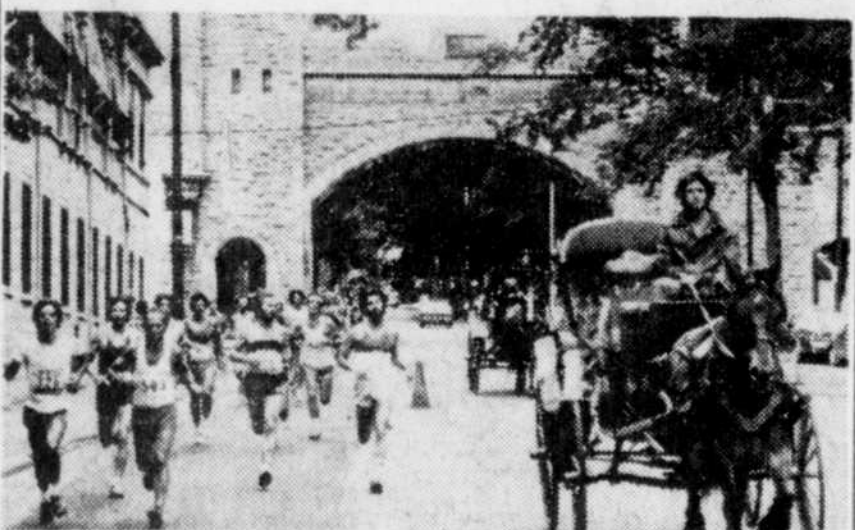
Un très grand champion

Bjorn Borg a enlevé un 5e championnat en simple en autant d'années à Wimbledon, samedi, mais il lui a fallu quatre heures pour disposer en finale de John McEnroe dans un match excitant.

page B-2

Les Expos conservent le 1er rang à la mi-saison

page B-1



Plus de 600 coureurs ont participé à La Galipote dans les rues de Québec, hier.

page B-3



Allant du modèle des années 50 (première, à gauche) au 1979, plus d'une centaine de Corvette et leurs propriétaires ont participé samedi, à un "concours d'élégance", à Québec.

page B-8

La chemise de l'athlète paresseux

MONTCLAIR, New Jersey (AP) — Pour les amateurs de bonne chère qui ont toujours voulu ressembler à des coureurs de marathon, Mme Danya Padilla a mis au point une chemise singulière: elle porte des taches de transpiration sous les bras, dans le dos et sur la poitrine.

Selon elle, cette tenue a d'autres avantages: les taches de transpiration empêchent les effusions de personnes avec qui l'on souhaite garder ses distances et "les voyous penseront que vous êtes trop fort ou trop rapide pour eux".

Et Mme Padilla d'ajouter: "Lorsque votre aimé vous demande de faire de la culture physique pour améliorer votre forme, plus la peine de transpirer. Allez jusqu'au bar le plus proche et commandez une bonne glace. Au retour, faites une apparition fugitive et dirigez-vous vers la douche".

détails, page C-2

sommaire

Annonces classées	C-2 à C-17
Arts et spectacles	B-9 à B-11
Automobile	B-8
Bandes dessinées	B-8
Bridge	C-13
Carières et professions	A-11
Décès	C-17
Economie-finances	B-7
Feuilleton	C-14
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	B-12, C-1 à C-17
Mot mystère	C-3
Où aller à Québec	B-10
Page documentaire	A-7
Patron	C-13
Sport	B-1 à B-6
Télévision	B-9

météo

Ensoleillé avec périodes nuageuses. Vents modérés. Aperçu pour demain: ciel variable avec possibilité d'averses.

Ultimatum des camionneurs

par Gilles OUELLET

Les camionneurs artisans tiendront des manifestations dans toutes les régions du Québec à partir de lundi prochain, le 14 juillet, si le gouvernement québécois ne propose rien de concret d'ici vendredi de cette semaine pour répondre à leurs revendications, surtout au chapitre de la politique d'attribution des contrats dans le camionnage en vrac.

En plus de lancer cet ultimatum, les quelque 500 camionneurs artisans

venus des quatre coins de la province pour une assemblée générale à Québec, hier, ont adopté à l'unanimité une résolution réclamant la démission immédiate du ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, qu'ils accusent de subventionner les grandes compagnies forestières au détriment des petits camionneurs.

Moyens de pression maintenus
Ces nouveaux développements

dans la crise ouverte qui oppose le gouvernement québécois à l'Association nationale des camionneurs artisans Inc. (ANCAI) ne signifient toutefois pas la suspension des moyens de pression pour les prochains jours. Le président des camionneurs de la Mauricie, M. Richard Charest, a dit que les manifestations publiques des derniers jours "ne sont pas terminées", alors que le président des camionneurs de Matane, M. Rolland

(Suite à la page A2, 5e col.)



Lloyd AXWORTHY

Axworthy: le grand perdant à Winnipeg

WINNIPEG — Le perdant hier au congrès général du Parti libéral du Canada, c'est peut-être Lloyd Axworthy, le seul ministre élu de l'Ouest canadien dans le cabinet de Pierre Trudeau.

Axworthy est un aspirant éventuel à la succession de Trudeau et lui et ses amis avaient misé sur la victoire de Martin O'Connell au poste



richard daignault

de président national du parti. O'Connell a été défait de justesse.

La victoire par 915 votes contre 913 de l'homme d'affaires de 52 ans, Norman MacLeod, est le résultat de la cohésion de la délégation ontarienne qui comptait, et de loin, le plus grand nombre de membres au congrès. La consolidation de la majorité libérale en Ontario est primordiale pour l'avenir du Parti libéral au Canada, indépendamment de ce qui se produira dans l'Ouest, et MacLeod en est le grand artisan.

Un président important

Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, la présidence du Parti libéral du Canada n'a rien d'honorifique.

L'exécutif du parti se réunit une fois par semaine et un compte rendu des discussions est diffusé par la publication d'un bulletin hebdomadaire. Son influence est grande.

Le président du parti joue un rôle clé dans la préparation des congrès. Et si dans deux ans, lors du prochain, il est question de choisir le successeur éventuel de Trudeau, les préférences de MacLeod et de son équipe auront beaucoup de poids.

L'élection de Lorna Marsden, doyenne de la faculté des Sciences sociales de l'université York, à Toronto, à la présidence du comité politique du parti est toutefois un atout pour Axworthy. Marsden et Axworthy collaborent sur des dossiers politiques depuis quelques années.

Le manifeste

Marsden a défait Céline Hervieux-Payette, députée de Mercier, qui appuyait MacLeod, sans avoir obtenu cependant en retour son appui.

Hervieux-Payette était la grande responsable de la préparation d'un projet de manifeste libéral. C'était une innovation et l'affaire a dérangé

(Suite à la page A2, 2e col.)

autres détails, page A-3

Le boxeur Cleveland Denny est mort



Cleveland Denny photographié le 20 juin dernier après avoir subi le KO au dixième et dernier round de son combat contre Gaetan Hart. Il n'a jamais repris conscience depuis et est mort ce matin.

MONTREAL (d'après PC, UPI)

Le boxeur Cleveland Denny, inconscient depuis le 20 juin dernier, est décédé ce matin à 3h30, a indiqué un porte-parole de la famille.

Le porte-parole, une femme qui a refusé de décrire son identité, a fait cette annonce par téléphone, tôt ce matin, ajoutant que la famille émettrait un communiqué dans le courant de la journée.

Le Dr Léo-Paul Landry a confirmé que Denny n'avait jamais repris conscience et qu'il était mort à 3h30 ce matin. Une autopsie sera menée aujourd'hui et la famille émettra un communiqué.

Selon le porte-parole de la famille, Cleveland Denny, originaire de la Guyane mais résidant à Montréal et âgé de 24 ans, n'a jamais repris conscience depuis qu'il avait été terrassé lors du combat contre Gaetan Hart. Il était maintenu en vie grâce à un appareil respirateur. Il était considéré mort, du moins cliniquement, depuis mercredi dernier lorsque l'activité du cerveau s'est interrompue.

Les membres de sa famille, qui ont veillé Denny tout au long de son coma, ont envisagé de permettre aux médecins de débrancher les appareils qui maintenaient le patient en vie, mais ils se sont ravisés même si les spécialistes affirmaient que le jeune Cleveland n'en avait plus pour très longtemps à vivre.

Le pugiliste a été terrassé au 10e et dernier round d'un combat qu'il livrait, le 20 juin dernier, au Stade olympique. Il s'agissait d'un combat préliminaire au match qui

(Suite à la page A2, 2e col.)

voir l'éditorial, page A-6

Plus de 30 réfugiés sont morts, abandonnés dans un désert de l'Arizona

(O'après AP et UPI) — Plus de trente réfugiés salvadoriens, entrés illégalement aux États-Unis via le Mexique, auraient péri de chaleur et de soif dans un désert d'Arizona, après avoir été abandonnés, en fin de semaine, par leurs passeurs sous une chaleur d'environ 60 degrés Celsius.

Déjà 13 cadavres ont été récupérés. Les autorités ont perdu tout espoir de retrouver d'autres survivants autres que les treize trouvés samedi et hier et ont abandonné toute recherche.

Cette histoire a été révélée samedi après que la police de l'Arizona eût intercepté une jeune femme du groupe alors qu'elle faisait de l'auto-stop sur une autoroute.

Selon la jeune fille, les passeurs avaient abandonné les membres de son groupe sans eau, sans indication et sans nourriture à leur tragique destin, après les avoir dépouillés de leurs biens.

Les cadavres se trouveraient dans une zone proche de la route 87, à une centaine de milles à l'ouest de Tucson, en Arizona.

La jeune femme était dans un état d'extrême épuisement lorsqu'elle sollicitait vainement l'aide des automobilistes. Elle était complètement déshydratée. Elle avait la langue enflée et pendante et les yeux sortis de la tête. Elle ne pouvait parler qu'espagnol. Il a fallu plusieurs heures avant d'obtenir d'elle quelques propos cohérents.

Elle a été hospitalisée en attendant d'être emprisonnée pour entrée illégale aux États-Unis et d'être probablement renvoyée au Mexique

qui lui avait accordé un visa d'entrée.

"De l'eau, de l'eau", demandait-elle pendant plusieurs heures. Dès que la jeune femme eut raconté son histoire, l'appareil policier se mit en branle pour retrouver ses compagnons.

L'endroit où elle a été retrouvée est une zone où la circulation automobile n'est soumise à aucune limite

de vitesse. Ce qui expliquerait le grand nombre d'heures pendant lesquelles la jeune fille a vainement fait de l'auto-stop, tentant, tant bien que mal, de se maintenir debout malgré la soif qui la tenaillait, la faim qui la tirait et la souffrance qui la rongait. De même, il s'agit d'une

(Suite à la page A2, 3e col.)

Ryan et ses troupes exigent une élection

par André BELLEMARE

ST-HYACINTHE (D'après PC) — Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a sommé, hier, le premier ministre Lévesque de déclencher dans les plus brefs délais possibles des élections générales "afin de mettre fin à une situation radicalement fautive".

Il a fait cette déclaration dans l'allocation de clôture au conseil général de son parti, à Saint-Hyacinthe, devant environ 250 militants enthousiastes et visiblement désireux de partir à l'assaut du pouvoir au plus tôt.

Avant le discours du chef de l'Opposition, l'assemblée avait adopté une résolution dans le même sens mais avec des termes beaucoup plus cinglants.

Evoquant l'échec de la souveraineté-association au référendum du 20 mai, rappelant les sept revers électoraux du gouvernement dans les complémentaires depuis deux ans, les auteurs de la résolution, MM. Louis Lebel et André Tremblay, ont demandé "que des élections générales aient lieu dans les plus brefs délais pour mettre fin à l'impotisme politique actuelle et pour assurer

le succès de la réforme constitutionnelle et donner au Québecois un gouvernement conforme à leur volonté collective".

M. Ryan a dit qu'il était "en profond accord" avec le texte de cette résolution puisqu'il aurait cru que le gouvernement Lévesque aurait mis sa tête sur le billot sur la question de la souveraineté-association.

"J'aurais également cru que ce gouvernement aurait eu la décence de se retirer après l'échec référendaire, car il avait perdu la

(Suite à la page A2, 1re col.)

le mot du jour

Une pause

De deux maux, il faut toujours choisir le moindre. Comme il y a les mots et les vacances, l'auteur a choisi le deuxième. Cette rubrique reprendra donc son cours normal à la fin du mois.

Pierre BELLEAU

La Quotidienne

3-3-5

Tirage de samedi
Informations:
643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3333 647-3334

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec. GIK 736 par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

Le boxeur... Axworthy... (Suite de la première page)

(Suite de la première page)

a mis aux prises Robert Duran et Sugar Ray Leonard.

La mort de Cleveland Denny porte à 330 le nombre de boxeurs professionnels et amateurs qui sont morts depuis 1945 en pratiquant ce sport. M. Denny était marié et avait un fils âgé de moins d'un an.

Cleveland Denny était le deuxième boxeur en deux mois à être hospitalisé après un combat contre Gaetan Hart. Le 7 mai dernier, Ralph Racine, de Niagara Falls en Ontario, avait aussi été hospitalisé à l'hôpital Maisonneuve à Montréal et avait subi, comme Denny, une intervention au cerveau après son combat contre Hart. Il était demeuré plusieurs jours dans le coma. Il récupère fort lentement aujourd'hui dans une institution de convalescence à Hamilton en Ontario.

Gilles Néron, récemment nommé à la tête d'une commission provinciale sur la sécurité dans le domaine des sports a déclaré, la semaine dernière, qu'une enquête était nécessaire non seulement sur la bataille Hart-Denny mais sur la boxe en général.

Quant au boxeur Gaetan Hart, il avait déclaré, la semaine dernière, qu'il priait pour son adversaire et qu'il ressentait de la sympathie pour la famille de Denny, soit son épouse Clarine, sa mère Mme Dorothy Denny de New York et son fils de six mois Cleveland junior. Hart avait dit espérer que la famille comprenait sa situation. "Je dois gagner ma vie comme chacun le fait", avait soutenu Hart.

les habitudes d'un parti politique qui demeure réfractaire à tout ce qui pourrait s'appeler une "idéologie".

Hervieux-Payette s'était également attiré, malgré son statut de débutante en politique fédérale, beaucoup d'attention par la mise en branle de ce projet de manifeste, qui lui a valu l'occasion de rencontrer les commissions politiques de toutes les provinces. D'inévitables jalousies en ont résulté.

L'idée du manifeste a triomphé mais Hervieux-Payette y a laissé son poste au profit de Marsden.

Je lui ai demandé hier si elle abandonnerait d'autres la finalisation du projet de manifeste qui doit être repris dans deux ans. Elle m'a affirmé qu'elle avait quand même l'intention de faire valoir ses idées.

Contrairement à elle, un grand nombre de députés québécois avaient décidé d'appuyer O'Connell à la présidence. Vu la victoire de MacLeod, l'influence de Hervieux-Payette continuera de se faire sentir dans les hauts lieux du parti.

J'ai parlé la semaine dernière de la contribution importante de Gordon Gibson de Vancouver à la préparation du manifeste. Gibson, comme d'autres aspirants à la succession de Trudeau, n'a pas voulu faire connaître son choix à la présidence du parti.

"C'est la sagesse élémentaire", me fit remarquer un délégué.

O'Connell avait annoncé d'avance qu'il refuserait le cadeau qu'offre traditionnellement le chef du gouvernement libéral au chef du Parti libéral: un siège au Sénat.

MacLeod n'a pas parlé de ça. Si Trudeau suit la tradition, il lui offrira sans doute un siège là où,

selon la coutume, les guerriers politiques reçoivent leur récompense, c'est-à-dire un salaire annuel (environ \$30,000 par an actuellement) jusqu'à l'âge de 75 ans.

Lamontagne à Washington

Le ministre de la Défense nationale, Gilles Lamontagne, se rendra à Washington demain pour rencontrer le secrétaire à la Défense américaine Harold Brown.

Entre autres choses qui seront discutées, il y aura la fameuse question des problèmes de fabrication du F-18, le nouvel avion de chasse que le gouvernement canadien a décidé d'acheter de préférence au F-16.

Rencontré au cours du congrès, Lamontagne a dit au SOLEIL que le président de McDonnell-Douglas, la société américaine qui fabrique le réacteur, l'avait rejoint récemment pour lui donner ses assurances à l'effet qu'aucune difficulté majeure n'empêcherait la réalisation du projet du F-18.

"J'ai quand même l'intention de discuter à fond du F-18 avec le secrétaire de la Défense américaine", déclare Lamontagne.

Conversation avec le pape

André Maltais, le député libéral de Manicouagan, faisait partie de la délégation canadienne qui s'est rendue à Rome récemment. Il a raconté au SOLEIL au cours du congrès qu'il avait rencontré le pape.

Qu'est-ce qu'on dit à un pape? Maltais se souvenait exactement sa conversation, en français.

— "Bonjour, Sainteté."

— "Chez vous, vous êtes député, moi je suis le pape. Vous félicitez vos gens d'avoir fait confiance à la jeunesse (Maltais est âgé de 32 ans). Quelle circonscription représentez-vous?"

— "Manicouagan."

— "Qu'est-ce que ça signifie?"

— "En montagnais: qui a soif."

Policiers provinciaux: entente de principe

Une entente de principe est intervenue samedi entre le gouvernement et les membres du conseil de direction de l'Association des policiers provinciaux du Québec, qui regroupent les agents de la Sûreté du Québec.

Le projet d'entente sera soumis aux membres de l'association au cours de tournées d'information provinciales.

Il reste encore quelques points à finaliser, ce qui empêche la porte-parole de l'association de révéler les détails de l'entente. Les policiers tiendront cependant une conférence de presse, demain matin, aux bureaux de l'APPQ à Longueuil, pour expliciter l'entente de fin de semaine.

Ryan et ses... (Suite de la première page)

confiance de la population sur le point essentiel de son programme, et de revenir devant le peuple", a poursuivi le leader libéral.

"Au nom du respect de la vérité politique, je demande au premier ministre de cesser de porter le masque du fédéraliste qu'il porte depuis le 20 mai, et pour lui, la transparence passe par un retour devant le peuple", a dit encore M. Ryan.

Le livre belge
Au cours de la fin de semaine, les délégués au conseil général ont mis au point les préparatifs en vue de la bataille électorale que le parti prévoit pour octobre ou novembre.

Ils ont complété l'adoption des derniers chapitres du livre belge, la pierre angulaire de la politique constitutionnelle du parti et lancé la campagne de financement qui aura lieu du 18 août au 22 septembre.

Les responsables des quatre commissions (économique, culture et éducation, social et politique) ont ébauché les grandes lignes de ce que contiendra le programme électoral qui sera terminé au mois de septembre à une prochaine rencontre du conseil général.

Les délégués n'ont cependant pas abordé la question délicate de la langue d'enseignement, dont l'étude au dernier congrès général de mars avait été reportée à un congrès subséquent.

Au niveau constitutionnel, il a été résolu que le texte de la constitution ne soit rapatrié qu'au moment et suivant les modalités arrêtées avec l'accord des gouvernements concernés.

Thèmes électoraux
En somme, un grand vent pré-électoral soufflait dans la salle de la polyvalente et tous étaient unanimes sur un point: la grande priorité du parti au cours des prochains mois et semaines sera la bataille électorale et toutes les actions du parti convergeront vers cet autre rendez-vous qu'anticipent avec confiance les libéraux qui n'ont cessé d'accumuler les

succès depuis l'arrivée de Claude Ryan.

Ce dernier a d'ailleurs expliqué hier les grands thèmes qui guideront la campagne libérale:

1) d'abord la question constitutionnelle: il est grand temps que les Québécois aient enfin la chance d'élire un gouvernement qui répond aux désirs de la majorité et qui soit le plus apte à mener les négociations constitutionnelles avec les autres partenaires canadiens;

2) l'économie: imprimer plus de dynamisme et une meilleure direction à ce secteur clé;

3) le rôle du gouvernement dans la société: les libertés individuelles contre les libertés collectives tout en évitant de revenir au conservatisme du passé;

4) présenter "la meilleure équipe de candidats depuis la Confédération".

A ce dernier chapitre, M. Ryan a indiqué assez clairement qu'il ne se gênerait pas d'utiliser le droit que lui donne la constitution du parti pour intervenir si certains n'accomplissent pas leur devoir.

"Il ne s'agit pas d'accorder une récompense pour services rendus au parti", a-t-il ajouté à l'intention de ceux et celles qui prendraient pour acquis une candidature parce qu'ils ont été présidents d'un comité du NON ou autre chose du genre.

Rumeurs d'entente

Certains militants ont exprimé une inquiétude face à des rumeurs "d'entente" avec d'autres formations politiques lors de la campagne électorale.

M. Ryan a tenté de les rassurer en précisant que le Parti libéral défendra ses couleurs dans toutes les circonscriptions mais qu'il demeurerait ouvert à toute suggestion de "collaboration" afin de faire échec au PQ dans certaines circonscriptions.

Par ailleurs, les libéraux ont récupéré l'ancien chef du NPD-Québec, Henri F. Gautrin, qui remplace Jean-Paul Allier à la présidence de la sous-commission de l'éducation et des affaires culturelles.

Gautrin, responsable du comité du NON dans Dorion, a présenté samedi les grandes lignes de ce que devrait contenir le programme électoral du parti au chapitre de l'éducation et de la culture. Il a été chaudement accueilli par les délégués, qui voient en lui une belle acquisition à la veille du scrutin général.

Plus de... (Suite de la première page)

région où les activités de contrebande sont importantes, aussi d'ailleurs les opérations de passage clandestin à la frontière toute proche, d'où la méfiance des automobilistes à l'égard de toute personne qui y fait de l'auto-stop.

Les policiers ont fait savoir que les treize cadavres retrouvés, de même d'ailleurs que les survivants, possédaient des passeports salvadoriens et des visas pour le Mexique.

Selon l'un des survivants, les passeurs avaient promis aux réfugiés, qui fuyaient la guerre civile larvée qui déchire leur pays, une entrée facile aux États-Unis.

La police n'exclut pas que les réfugiés manquants aient tenté de regagner le Mexique.

MAGASINER CHEZ ST-CYR ET FRERE

C'EST PLAISANT!

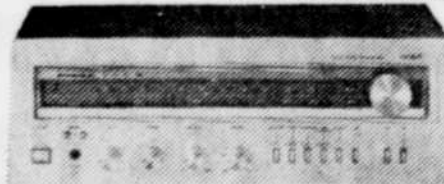
PARCE QU'ON A:

- 1) DES APPAREILS DE QUALITÉ
- 2) UNE GARANTIE COMPLÈTE DE 5 ANS
- 3) DES PRIX IMBATTABLES POUR NOS ENSEMBLES SÉLECTIONNÉS AVEC SOIN.

NOUS VOUS SUGGERONS CETTE SEMAINE

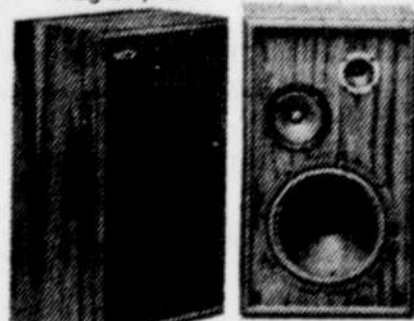
UN ENSEMBLE AIWA-AKAI

de 50 watts continus (RMS)



AIWA AX-7300

- Récepteur AM-FM Stéréo de 25 watts continus (RMS) à 0.08% de distorsion harmonique totale
- sensibilité FM -1.8 uV (IHF)
- bande passante - 20-50,000 hz
- possibilités pour 4 haut-parleurs
- magnétophone



AKAI AP-B-10

- table tournante à entraînement par courroie
- compensateur de poussée latérale
- isolation - 65 db
- pleurage et chevrottement: - 0.05%
- avec cellule magnétique à pointe diamant conique

EN SPECIAL

589⁹⁵

UNE ÉCONOMIE DE \$196.80 OU 25% DE RABAIS SUR LE PRIX DE DÉTAIL SUGGÈRE DE \$786.75.

QUANTITÉ: 15

St Cyr et Frère

MAIL ST-ROCH
(FACE À PLACE CARTIER)
522-1233-34

PLACE LAURIER
SALLE DE BOM AU FOND
(FACE À DISTRIBUTION AUX COMMUNAUTÉS)
651-7384

Ultimatum... (Suite de la première page)

Philibert, s'est demandé si ses membres auront la patience d'attendre jusqu'à lundi prochain.

Au terme d'une assemblée mouvementée de près de trois heures, le président de l'ANCAI, M. Gérard Dubé, s'est engagé à faire un rapport de cette réunion dès aujourd'hui au ministre des Transports, M. Denis de Belleval, et à lui réitérer la demande d'accorder "un minimum satisfaisant aux camionneurs", c'est-à-dire une amélioration sur la situation actuelle.

M. Dubé, appuyé par l'assemblée générale, fera savoir à M. de Belleval que les camionneurs acceptent de se présenter en commission parlementaire, comme le ministre les a invités à le faire vendredi, mais qu'ils tiennent à ce que cette commission siège au plus tôt et que le ministre s'engage à l'avance à donner suite aux recommandations qui en résultent.

Le ministre de Belleval, fermement opposé aux revendications des camionneurs jeudi, se montrait plus conciliant vendredi après une séance du Conseil des ministres et annonçait la convocation d'une commission parlementaire pour le début d'août.

M. de Belleval, invité à s'exprimer devant les camionneurs, a préféré attendre un rapport complet aujourd'hui, a expliqué M. Dubé.

Les camionneurs artisans supplient le gouvernement de modifier la politique d'adjudication des contrats de transport en vrac pour leur permettre de travailler davantage; les camionneurs demandent essentiellement la moitié des grands travaux d'infrastructures et de voirie et veulent que l'État oblige les compagnies papétières à les embaucher pour la construction de chemins de pénétration en forêt.

Ce désir d'obtenir plus de travail s'explique par le fait que, selon l'ANCAI, au moins 25 pour 100 des

quelque 4,000 camionneurs artisans du Québec risquent de se retrouver sous peu en situation de crise financière si le gouvernement n'élargit pas leur champ d'activité.

Quant à la première demande, M. de Belleval a refusé en disant que les camionneurs artisans ont déjà 75 pour 100 des petits travaux de voirie; sur le second point, le ministre Bérubé a dit qu'il n'était pas question d'intervenir dans l'entreprise privée pour lui dire qui embaucher pour du travail.

Dans ce dernier cas, les camionneurs sont en colère parce que l'État, dans un programme sur cinq ans, a décidé de contribuer financièrement quand les compagnies papétières construisent des chemins en forêt, mais refuse de garantir un minimum de travail pour les camionneurs artisans.

La situation n'est pas rose dans le camionnage en vrac, selon des camionneurs entendus hier, et la détermination est grande pour agir tout de suite. "C'est notre dernier souffle", a lancé un camionneur de la Gaspésie, qui invitait ses confrères à aller bloquer les routes de cette région pour sensibiliser le gouvernement à leurs problèmes.

M. Charest, de la Mauricie, a appelé les camionneurs à la lutte pour la survie, "demain, ce sera trop tard". Le président des camionneurs de L'Islet, M. Rodrigue Bélanger, a promis de s'occuper des camionneurs qui oseraient travailler advenant une grève à l'échelle de la province.

Un camionneur de Rimouski a expliqué qu'un camion pour le transport du gravier coûte près de \$60,000 alors qu'un camion pour le transport forestier coûte plus de \$100,000. "Quel homme peut faire vivre une famille quand il a ces paiements de camion et qu'il travaille un jour sur dix?", s'est demandé un camionneur du Saguenay en dirigeant sa question vers le gouvernement québécois.

VENTE JUILLET

TOUTE VENTE FINALE

PANTALONS
CHEMISES
T-SHIRT

\$5

valeur de \$16 à \$35!

PANTALONS, JUPES,
T-SHIRTS

ROBES D'ÉTÉ
COSTUMES
\$60 à \$125

20 à
50%

"PETITES TAILLES"

MAILLOTS
DE BAIN

50%

BLAZER
PETITE TAILLE

\$10.

ROBES SOLEIL
OU AUTRES

\$25.

MANTEAUX

TOUT ALLER

VALEUR JUSQU'À \$200.

QUANTITÉ LIMITÉE

\$25.

Sissi

CARREFOUR CHARLESBOURG
8500 BOUL. HENRI-BOURASSA
TÉL.: 627-1799

Parcs Canada

Région du Québec

APPEL D'OFFRES

Projet: 80-133
Travaux
d'électricité
Redoute Dauphine
PARC DE L'ARTIL-
LERIE (Qué.)

DES SOUMISSIONS CA-
CHETÉES pour le projet
ci-haut mentionné et adres-
sées à:

Administrateur des
Contrats
PARCS CANADA
Région du Québec
1141, Route de l'Eglise
1er étage
Case postale 10275
St-Foy, Qué.
G1V 4H5
TEL: 694-4291
(indicatif régional 418)

seront reçues jusqu'à 15
heures (heure de Québec),
le 11 AOÛT 1980.

Les soumissions devront
être présentées sur les for-
mules du Ministère et pour
la totalité d'un ouvrage,
comme indiqué dans les
documents d'appel d'offres.
Les plans, devis et docu-
ments de soumission qui
s'y rapportent peuvent être
obtenus à l'adresse préci-
tée sur présentation d'un
chèque VISE de \$100 émis
au nom du Receveur gé-
néral du Canada.

Lieux d'examen des plans
et devis:
Association de la Construc-
tion, 375, rue Verdun, Qué-
bec; Bureau du directeur,
Parc de l'Artillerie, 2, rue
d'Auteuil, Québec, et à
l'adresse mentionnée plus
haut.

On n'acceptera pas néces-
sairement la plus basse ni
aucune des soumissions.
Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 2 juillet 1980

APPEL D'OFFRES

Projet no 407-80

La Régie de l'assurance-maladie du Québec re-
cevra des offres pour le projet ci-après décrit:

Fourniture et impression d'approximativement
4 500 000 feuilles de mise à jour pour les di-
férents manuels des professionnels de la santé,
format 140 x 215mm — reliure feuilles mobi-
les, trouées, impression encre noire.

Les soumissionnaires pourront se procurer les
formulaires nécessaires à la préparation de
soumission en s'adressant au siège social, au
1125, chemin Saint-Louis, 7e étage, Sillery,
téléphone: 418-643-8918.

Clôture des soumissions

Le 17 juillet 1980 à 15h

Seules les offres présentées sur le formulaire
préparé par la Régie et retournées dans les
enveloppes fournies à cette fin seront prises en
considération.

La Régie de l'assurance-maladie du Québec ne
s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune
des soumissions.

Le chef des Services auxiliaires
Henri Roberge

Régie de
l'assurance-maladie
du Québec



Les militants libéraux ont confirmé la remontée rapide de la popularité de leur chef en lui réitérant un appui sans équivoque.

Le national prime sur le régional, réaffirme Trudeau

WINNIPEG (d'après PC et NYTNS) — Le premier ministre Trudeau a clôturé hier à Winnipeg le congrès de son parti en ne laissant aucun doute sur l'affrontement inévitable entre Ottawa et les provinces sur les questions énergétiques et constitutionnelles.

Un été et un automne orageux sont à prévoir, dit le chef libéral, qui a réaffirmé l'intention de son gouvernement de démontrer "qu'il y a un intérêt national qui doit prévaloir au-delà des intérêts régionaux, si nous sommes pour continuer à survivre en tant que nation".

Pour M. Trudeau, les libéraux font face présentement "au plus grand défi de leur histoire" en ayant à amener les Canadiens à "définir le bien commun" en opposition aux "intérêts régionaux, aux privilèges individuels et à l'ambition".

Portant un complet pâle, rose à la boutonnière, le chef libéral a reçu un accueil chaleureux de ses militants lorsqu'il a fait son apparition dans la salle pour y prononcer son discours, qui reprenait sensiblement les mêmes thèmes que celui qu'il avait prononcé vendredi soir lors de l'ouverture de ces assises de trois jours. M. Trudeau a souligné qu'il sentait "les dangers" que comportent pour le Canada la volonté croissante des provinces de donner préséance à leurs intérêts sur celles du pays.

Alberta — Et, même si ces remarques visaient en grande partie l'Alberta, qui désire obtenir un prix se rapprochant le plus possible du prix mondial pour son pétrole, le premier ministre Trudeau a soutenu que ce congrès avait sonné le coup de départ de la renaissance du parti dans l'Ouest. Il a noté que toutes les résolutions prioritaires des députés des provinces de l'Ouest avaient été adoptées.

Dans son discours de vendredi, prononcé sur un ton énergique, parfois agressif, M. Trudeau avait opposé à l'attitude de l'Alberta sur le prix du pétrole, la position de son gouvernement qui veut "tenter d'en arriver à un équilibre entre le désir des provinces productrices d'obtenir les

profits les plus élevés possibles pour leur pétrole et les intérêts des consommateurs".

Le chef libéral avait également profité de l'occasion pour mettre en garde les premiers ministres provinciaux contre toute tentative de vendre leur appui au rapatriement de la constitution ou à la charte des droits individuels — comprenant les droits linguistiques — contre des pouvoirs accrus pour leur province. "Nous libéraux n'accepterons pas de négocier des droits. Des pouvoirs, oui, mais pas des droits", a-t-il lancé à ses troupes.

Pour le ministre fédéral de l'Énergie, Marc Lalonde, l'actuelle confrontation entre Ottawa et l'Alberta sur une nouvelle politique énergétique relève davantage d'une "conception différente du pays" que d'une simple question de "milliards de dollars".

Au cours d'une rencontre avec un groupe de congressistes, M. Lalonde a tracé un parallèle entre la frustration ressentie dans l'Ouest du pays et la situation au Québec.

"Je suis entré en politique fédérale justement pour démontrer que l'on pouvait éliminer ce sentiment de persécution, a expliqué M. Lalonde. Nous avons démontré qu'à certains moments, le gouvernement national doit parler pour tout le pays", a-t-il ajouté.

Référendum

Et, si les négociations sur le partage des pouvoirs risquent de se prolonger encore longtemps, M. Trudeau n'a pas caché son intention d'agir rapidement, unilatéralement s'il le faut et après un référendum national au besoin, en ce qui a trait au rapatriement de la constitution. "Le temps manque et les premiers ministres se servent de tractiques inquiétantes", avait-il affirmé, en disant: "Le Québec a livré la marchandise le 20 mai, c'est maintenant au Canada anglais de faire de même".

Plus de 2.000 députés ont participé à ce congrès, le premier à se tenir dans l'Ouest, qui a attiré 400 observateurs. Cependant, on notait quelques absents, comme le député de Lévis,

M. Raynald Guay, à qui son organisation a défendu de s'y rendre afin de consacrer les \$490 pour son passage à une fête champêtre. Le député de Shefford, M. Jean Lapierre, qui, pour sa part, a expliqué qu'il n'avait pas les moyens d'effectuer un tel voyage, venant tout juste de s'acheter une maison. Les députés de Longueuil et de Frontenac, MM. Jacques Olivier et Léopold Corvea, quant à eux, n'ont pas jugé bon d'expliquer leur absence.

Victoire morale

Les députés au congrès qui auraient dû normalement choisir un nouveau chef au Parti libéral du Canada ont refusé par 1.574 voix contre 243 de remettre en question son autorité au cours d'une convention au leadership.

Ce vote, dont la constitution du parti impose la tenue après chaque élection générale, constitue une importante victoire morale pour M. Trudeau, qui a vu les militants de son parti endosser son leadership dans une proportion de 86,7 pour 100.



Le nouveau président du Parti libéral du Canada, Norm MacLeod.

Représentation proportionnelle

M. Trudeau a souligné qu'il avait proposé un régime de représentation proportionnelle aux chefs des deux partis d'opposition à la Chambre des Communes. Le projet, que le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, a accepté mais que M. Joe Clark, chef du Parti conservateur, a refusé, aurait permis aux partis de nommer des députés dans les régions où ils ne jouissaient que d'une faible représentation selon la proportion de votes obtenus. Hier, le bureau de M. Clark faisait savoir qu'il n'avait jamais eu de conversations sur le sujet avec M. Trudeau.

Revenu minimal garanti

Même si les deux premières heures de ces discussions devaient porter sur les résolutions de l'Ouest, afin de refléter l'intérêt des libéraux pour cette partie du pays où ils ne jouissent pratiquement d'aucun appui, c'est la suggestion du Nouveau Brunswick d'instaurer immédiatement un régime de revenus minimum garanti qui a suscité les plus vifs débats.

Parallèlement aux députés de la Colombie-Britannique qui ont marqué leur opposition à l'imposition d'une taxe à l'exportation sur le gaz naturel, ceux de l'Alberta en ont fait adopter une qui invitait le gouvernement à ne faire aucune distinction entre les formes d'énergie dans l'imposition d'une taxe à l'exportation. Ceci pourrait ouvrir la porte à la taxation des ventes à l'étranger d'électricité, d'uranium et de gaz naturel. Actuellement, seul le pétrole est frappé d'un tel impôt.

Québec tyrannique

Une résolution présentée par les militants de Terre-Neuve demandant au gouvernement fédéral d'intervenir dans les négociations entre leur province et le Québec pour la révision du contrat d'achat de l'électricité du Haut Churchill, qualifiée de "déraisonnable et tyrannique", a aussi été adoptée.

La candidature de Bourassa reste possible

SAINT-HYACINTHE (D'après PC) — L'ancien premier ministre et chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, n'a pas assisté à la réunion du Conseil général des libéraux, à Saint-Hyacinthe, mais il y a fait parler de lui, samedi, quand le président du parti, M. Lawrence Wilson, s'est opposé de nouveau à sa candidature aux prochaines élections générales.

M. Wilson a réitéré que la venue de M. Bourassa serait inopportune à ce moment-ci, dans l'esprit de renouveau que s'est donné le parti depuis l'arrivée de M. Claude Ryan, et qu'il lui faut plus de temps pour se refaire une virginité.

Cependant, le chef du parti n'a pas encore fermé complètement les portes à un retour de M. Bourassa, comme il a tenté de l'expliquer, après une question par un délégué.

Un peu embarrassé, M. Ryan a d'abord fait part que les idées des militants sont passablement partagées là-dessus, surtout après le coup de main qu'a donné M. Bourassa aux forces du NON pendant la campagne référendaire.

Le chef libéral n'a pas encore pris de décision sur le sort réservé à son prédécesseur; les deux hommes se sont rencontrés le 23 juin et ils sont convenus de poursuivre la réflexion et de ne pas en tirer immédiatement des conclusions.

Le cas Choquette

Un autre ancien membre de l'ancien gouvernement libéral, M. Jérôme Choquette, a aussi eu droit à un mot de la part de M. Wilson, qui, cette fois-ci, n'a pas mâché ses mots envers l'ancien ministre de la Justice, "dont la candidature serait non seulement inopportune, mais totalement inacceptable".

M. Wilson a rappelé la lutte qu'a déjà menée M. Choquette contre les libéraux, en tant que chef du Parti national populaire, lors de l'élection de novembre 76, "et il n'a qu'à subir

les conséquences des choix qu'il a faits".

Aucun délégué n'a cru bon de revenir sur le cas Choquette pendant la période des questions qui a suivi les allocutions de MM. Wilson et Ryan.

Pour sa part, M. Choquette a déclaré aux journalistes qu'il posera quand même sa candidature. "Je ne sais pas pourquoi M. Wilson a peur de moi", a-t-il dit après le discours du président du parti.

Le grand coup

Les libéraux de Claude Ryan "donneront le grand coup" entre le 18 août et le 22 septembre en menant leur troisième campagne de financement populaire dont l'objectif a été fixé à \$2,5 millions.

C'est au député de Prévost, Mme Solange Chaput-Rolland, qu'est revenue la responsabilité de présider cette vaste opération de sollicitation auprès de la population afin de renflouer les coffres du parti qui ont été soulagés de \$1,5 million lors de la campagne référendaire.

En date du 30 juin 1980, la caisse du parti contenait \$1,3 million.

C'est dans un grand enthousiasme que la campagne a été annoncée hier au conseil général du parti à Saint-Hyacinthe et les militants ont réservé une longue ovation à Mme Chaput-Rolland dont les états de service ont ensuite été louangés par M. Ryan lui-même.

Les tiers partis

A propos de financement des partis politiques, le chef libéral a exprimé son inquiétude devant les difficultés qu'éprouvent, selon lui, les partis plus modestes, comme l'Union nationale, les démocrates-chrétiens, de se tailler une place au soleil en raison des trop grandes contraintes qu'impose la loi sur le financement des partis.

Il s'est engagé à apporter des amendements à cette législation si son parti est porté au pouvoir.

Ryan met en garde Ottawa

SAINT-HYACINTHE (d'après CP) — Le chef libéral Claude Ryan a averti hier le gouvernement fédéral d'éviter "toute attitude et toute initiative" qui pourrait forcer les libéraux provinciaux à s'allier avec le Parti québécois dans les pourparlers constitutionnels.

Il a émis cet avertissement à la fin du conseil général de son parti, au moment même où les ministres provinciaux et fédéraux s'apprêtent à entamer des discussions constitutionnelles à Montréal.

Ryan a ajouté que si l'on voulait que les pourparlers aboutissent à des résultats positifs, il fallait que le

gouvernement fédéral fasse preuve d'ouverture d'esprit et montre de respect à l'endroit de toutes les parties en cause.

Il s'en est particulièrement pris au préambule de la déclaration de principes du premier ministre Trudeau qui parle du "peuple du Canada", alors que le gouvernement du Québec réclame la reconnaissance des deux peuples fondateurs.

Le chef libéral est d'avis que le texte proposé "fait fi des aspirations de bon nombre de fédéralistes au Québec, de même que des souverainistes dont il faut tenir compte".

Quadrimestre avec profits pour Tricofil

MONTREAL (d'après CP) — La société Tricofil de Saint-Jérôme annonce qu'elle a réalisé des profits de \$175.000 pendant les quatre premiers mois de son année financière commencée le 1er mars.

L'entreprise, acquise par un groupe de ses ouvriers après sa fermeture en 1974, s'attend de rappeler en octobre environ 100 de ses employés qu'elle avait dû mettre à pied l'été dernier.

Les profits pourraient atteindre les \$500.000 d'ici février. Lors

de l'assemblée générale annuelle de la compagnie samedi, les dirigeants ont d'autre part annoncé que la filature deviendra une coopérative le mois prochain.

Le président de Tricofil, M. Jean-Guy Frenette, a déclaré, lors d'une interview, qu'il ne croit pas que l'entreprise ait de nouveau recours à l'aide de l'État. Jusqu'ici, les subventions gouvernementales du Québec se sont élevées à \$2,4 millions.

La compagnie a un déficit accumulé d'environ un million de dollars.

LIQUIDATION TOTALE
Rodier Paris
Vêtements
PLACE QUEBEC
Tél.: 522-5869

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
573, 3e Av., Limoilou, Québec

graphisme publicitaire
Le studio Graphème sait faire parler les images, les textes, les mises en page, les images imprimées ou projetées. Le studio Graphème sait persuader. Bel et bien.
STUDIO GRAPHÈME
437 EST. GRANDE ALLEE QUÉBEC G1R 2J5 (418) 647-2730

AUJOURD'HUI
VOYEZ LE CAHIER PUBLICITAIRE DE TOWERS
INSERE DANS CETTE EDITION

Inveuse ou sècheuse à raccorder?
GUILLLOT
EXPERTS EN PLOMBERIE-CHAUFFAGE-ELECTRICITE
661-9211

La maison de la semaine

Sillery, avenue privée près écoles et Maguire, fort attrayante résidence brique de 6 pièces, plus fonctionnel sous-sol, garage communicant, terrain profond, prix et occupation discutables.
Madame Hardy, 525-9951
MORIN & ASSOCIÉS COURTIER, INC.
1121, Chemin Ste-Foy
Québec, Qué. G1S 2M2
683-2103
L'immobilier partout au Canada

6/36
GROS LOT
APPROXIMATIF - VENDREDI
\$324,000

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

15	17	18	20	24	35
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS	0	LOTS	N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+	27
5 SUR 6	89	\$167,136.00	\$1,690.10	VENTES TOTALES:	\$1,741,002
4 SUR 6	4298	\$97.20			
5 SUR 6+	3	\$33,427.30			

LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 30\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

TIRAGE: 114
4 juillet 1980

NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
624486	3 GAGNANTS DE 50 000\$
24486	27 GAGNANTS DE 5 000\$
4486	279 GAGNANTS DE 250\$
486	2781 GAGNANTS DE 50\$
86	27817 GAGNANTS DE 5\$

L'Etat et la mort du boxeur Denny

Le gouvernement du Québec ainsi que deux de ses organismes régulateurs, la Régie des installations olympiques (RIO) et la Régie de la sécurité dans les sports (RSS), sont au coeur d'une controverse en regard de l'avenir de la boxe professionnelle, depuis la mort clinique, mercredi, du jeune boxeur d'origine guyanaise, Cleveland Denny.

Celui-ci a succombé aux coups de celui qui se dénomme le "meurtrier de Buckingham", Gaétan Hart, le champion canadien des poids légers, lors d'un combat organisé par la RIO avec la bénédiction gouvernementale, le 20 juin, au Stade olympique de Montréal. Prémisse dramatique d'un duel de plus grande envergure, opposant Sugar Ray Leonard et Roberto Duran, l'affaire Denny survenait quelques semaines seulement après qu'un autre jeune boxeur, Ralph Racine, eut sombré dans le coma devant le même Hart.

Or, voici que le président de la toute nouvelle RSS, M. Gilles Néron, dont le cas Denny constitue le premier dossier, parle d'instituer une enquête sur ce massacre alors même que son tribunal quasi judiciaire n'a encore personne parmi ses cadres "qui soit qualifié pour porter un jugement ou pour enquêter sur la boxe".

"La seule chose que je puisse faire pour l'instant, de dire M. Néron, c'est de blâmer ce gouvernement qui crée une Régie sur la sécurité dans les sports et qui accepte, quelques jours auparavant, qu'un autre de ses

organismes, la RIO, organise un gros show pour promouvoir un sport extrêmement dangereux..."

M. Néron a tout à fait raison, l'incurie gouvernementale en cette matière est inqualifiable. Deux jours après l'accident de Racine, en effet, le ministre responsable de la RIO, M. Claude Charron, joignait le gratin de l'establishment pugiliste, le 9 mai, pour annoncer en quelque sorte le projet québécois de voir Montréal devenir la capitale mondiale de la boxe professionnelle en tablant sur le duel Duran-Leonard.

La RIO et son ministre ont ainsi fait table rase des nobles principes humanitaires contenus dans le livre vert gouvernemental sur le loisir au Québec (principes oubliés, il est vrai, dans le livre blanc subséquent) quant à l'"exploitation commerciale sauvage" (sic) du sport professionnel québécois sous la mainmise étrangère.

Ce document parrainé par M. Charron dénonçait "cette domination du sport professionnel (ayant) aussi entraîné certains abus ou certaines déviations dans l'organisation des spectacles sportifs. Ces abus concernent les spectacles eux-mêmes ou visent l'exploitation des athlètes qui en composent la main-d'oeuvre. Le plus apparent de ces abus est celui de la violence..."

Succédané occidental, la boxe professionnelle constitue le summum de la violence sportive qui, malheureusement, déteint sur la boxe amateur et olympique dont on dit qu'elle se veut moins une tuerie qu'une manifestation

d'habiletés athlétiques diversifiées. De toute manière, cette boxe n'a rien à voir avec la noblesse des arts martiaux de type oriental qui s'inspirent d'une démarche non violente.

Bannie dans quelques pays et Etats américains, la boxe "pro" s'avère une tare sociale en ce que, depuis le début du siècle, elle épanche les frustrations de spectateurs en mal de sang et de surhommes et exploite, souvent dans le racisme et toujours suivant un mercantilisme éhonté, des individus sans le sou. Des centaines d'entre eux sont morts comme Denny ou croupissent, comme Racine, sans protection, diminués physiquement et intellectuellement.

Que l'Etat du Québec épouse un milieu où la démence collective prime est à toutes fins utiles scandaleux, immoral. Si l'Etat encourage le meurtre ou le suicide dans l'arène, pourquoi ses justiciers répriment-ils les tendances homicides ou suicidaires dans la société? La boxe professionnelle doit-elle demeurer un monde parallèle et intouchable? Va-t-on laisser un Gaétan Hart, par exemple, réaliser son rêve de mourir dans l'arène parce que "c'est ma façon à moi de vivre"? Pourquoi la RIO n'avait-elle que jouissance à l'idée, cette fois, de s'approprier le show

Ali-Holmes alors que tout le monde sait, y compris le principal intéressé, que l'incroyable Mohammed Ali a le cerveau atteint et risque gros en remontant sur le ring, à 38 ans?

La RSS que la loi 78, enfin en vigueur, autorise à démarrer, fera disparaître les ineptes commissions athlétiques de Montréal, de Québec et de Sherbrooke. En plus de voir à l'élaboration et à l'application des règlements de sécurité relatifs à la pratique du sport amateur et de certaines disciplines professionnelles comme la boxe, la lutte, les sports nautiques et la course automobile, cette nouvelle régie a un mandat d'éducation populaire en ce domaine dont on espère que l'affaire Denny et l'affaire Racine aiguïseront l'ampleur pouvant aller, s'il le faut, jusqu'à l'abolition de la boxe professionnelle au Québec.

Le laxisme de la RIO et du gouvernement étant d'ores et déjà consommé en ce domaine, il faut que le puriste Néron, auteur d'une retentissante étude qui réprimait la violence au hockey, impose avec clairvoyance la priorité indiscutable des droits humains dans le sport!

Jacques DUMAIS

revue de presse

■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

Chrétien est trop occupé

C'est une bonne idée de créer un ministère du Développement social et elle se faisait attendre depuis longtemps. Mais il y a lieu de s'inquiéter que M. Jean Chrétien, qui en est devenu le titulaire cette semaine en plus de ses nombreuses autres responsabilités, ait trop de pain sur la planche.

M. Chrétien a eu moins d'un mois pour se remettre de ses remarquables exploits comme principal porte-parole fédéral, lors du référendum, et de sa tournée éclair du pays pour consulter les premiers ministres sur la réforme constitutionnelle.

Il assume la tâche de diriger ce nouveau ministère fédéral important tout en continuant à tenir le rôle de ministre de la Justice et de procureur général, et cela tout en s'occupant de la réforme constitutionnelle.

Il ne fait aucun doute que M. Chrétien possède la compétence, l'énergie et le dévouement nécessaires pour entreprendre ces fonctions importantes; des deux côtés de la Chambre, il est reconnu comme un ministre laborieux et ambitieux, un des meilleurs collaborateurs du premier ministre, M. Trudeau. On le connaît aussi comme un homme qui n'esquive jamais un défi ni des responsabilités supplémentaires.

Mais il est injuste de s'attendre à ce qu'il assume la tâche énorme de coordonner la politique sociale et ses dépenses tout en s'acquittant de ses autres tâches.

Il doit accorder son attention à son portefeuille de la Justice et il est nécessaire d'agir dans ce domaine en vue d'objectifs précis.

On attend depuis trop longtemps les amendements au code criminel suivant les recommandations de la Commission de la réforme judiciaire. Et même si le premier ministre, M. Trudeau, continue à veiller de près sur les affaires constitutionnelles, il est peu probable que soit allégé dans ce domaine le fardeau de M. Chrétien à titre de ministre principal du Québec.

Même le plus laborieux des hommes peut être si dispersé qu'il en devient inefficace, et c'est le risque que prennent M. Chrétien et son nouveau ministère.

M. Trudeau devrait voir ce danger et libérer M. Chrétien de la politique sociale le plus tôt possible.

(Le 21 juin, the Toronto Star)

Le trouble-fête de l'énergie

Il n'arrive pas souvent que le Canada puisse jouer le rôle de trouble-fête quand les dirigeants des sept principaux pays industrialisés se réunissent pour mettre au point une stratégie économique. Il est donc désappointant, et doublement, que notre petite réserve d'influence soit utilisée de manière à garantir qu'à l'avenir on ne prendra pas le Canada au sérieux sur une question aussi importante que la planification de l'énergie.

Aux dirigeants qui s'étaient rendus à la conférence pour obtenir un ferme engagement de réduire la consommation du pétrole et, ainsi, réduire la dangereuse dépendance des économies occidentales par rapport au pétrole

importé, l'obstination du Canada à maintenir ses prix intérieurs irréalistes doit donner l'impression d'un esprit de clocher et d'une absence de la vision nécessaire pour affronter la crise de l'énergie par des efforts communs.

Les principales nations industrielles paient toutes, actuellement, des prix beaucoup plus élevés que le Canada pour le pétrole et le gaz. Ce n'est pas seulement parce que nous pouvons utiliser une bonne proportion de notre propre pétrole alors que l'Europe et le Japon doivent compter davantage sur l'OPEP. Le Royaume-Uni, par exemple, suffira cette année à ses propres besoins en pétrole

tandis que nous en importerons environ 500,000 barils par jour. Et cependant les Britanniques paieront des prix à peu près doubles des nôtres.

Il ne semble donc guère raisonnable que MM. Trudeau et Lalonde disent que le Canada doit employer son pétrole à stimuler l'industrie au moyen des prix de l'énergie, ce qui, en retour, lui donnerait une avance dans le commerce international. Le prix de notre pétrole est maintenu bas par des subventions provenant du revenu des impôts et taxes et non parce que nous avons abondance de pétrole à bon marché.

(Le 25 juin, the Halifax Chronicle Herald)

Le bilinguisme albertain

L'Alberta devrait préciser le nombre d'étudiants nécessaires pour établir l'enseignement bilingue volontaire dans les écoles.

Cette recommandation a été faite dans une lettre bien raisonnée de M. Paul Denis, de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Dans l'état actuel des choses, le gouvernement de l'Alberta appuie l'enseignement bilingue en anglais et dans toute autre langue "quand le nombre le justifie", disposition de la loi que les commissions scolaires peuvent interpréter à leur guise. D'après M. Philippe Lamoureux, directeur du Service des langues au ministère de l'Éducation de

l'Alberta, la province préfère cette attitude "permissive" à la coercition; malgré certains problèmes, elle a donné de bons résultats. On compte 11,000 Albertains dans les écoles bilingues françaises, et aussi dans les écoles où la langue seconde est l'allemand, l'ukrainien ou l'hébreu.

Comme le signale cependant M. Denis, quelques commissions scolaires n'ont pas la même bonne volonté que le gouvernement de l'Alberta, de sorte qu'en certains cas les parents et les étudiants qui veulent un enseignement bilingue se butent à des refus, bien que leur nombre en démontre la popularité et la

praticabilité. M. Denis étaye sa cause en signalant que nombre de non-francophones désirent autant l'enseignement bilingue que les 100,000 francophones de la province...

Si le gouvernement veut rendre explicite la disposition "quand le nombre le justifie", il devra évidemment choisir un nombre assez grand du point de vue du bon sens économique. Ce faisant, il tiendra compte de l'appui populaire à l'enseignement bilingue et fera fond sur ses efforts actuels et son attitude positive.

(Le 17 juin, the Edmonton Journal)



notes de lecture

La vraie guerre

par Laurent Laplante
(collaboration spéciale)

Maintenant que le Watergate s'enlise dans les sables de l'oubli et que la politique américaine subit presque quotidiennement des affronts d'une humiliante ampleur, plusieurs en arrivent à se demander si, après tout, mieux ne valait pas un Nixon peu reluisant, mais bagarreur, qu'un président propre, propre, propre, mais sans pouvoir. De là, on passe sans heurt à la question suivante: "Nixon était-il vraiment ce hideux personnage que les chroniqueurs nous ont décrit?" Ceux qui menaceraient de telles érosions du souvenir et des faits n'ont qu'à lire "La vraie guerre" pour se retrouver brutalement sur le roc vif des certitudes et face, de nouveau, à un Nixon imbrisable.

Le vigoureux plaideur qu'était et que demeure Richard Nixon s'en donne ici à coeur joie. Comme si de rien n'était, il "gagne" la guerre du Vietnam et impute à des adversaires vicieux ou mal informés le fit que cette victoire, à la dernière minute, ait pu glisser des mains américaines. Il récupère à son avantage les anciennes intuitions de Truman et d'Eisenhower, attelle à son char de Gaulle et Kissinger, traite comme des délires puérils les décisions et surtout

les flottements de Kennedy et de Carter. Emerge alors sans vergogne l'affirmation qu'il y eut dans l'histoire américaine un temps fort entre tous: l'administration Nixon.

A un premier niveau, la surprise provient donc de ce que jamais Nixon ne consent au moindre aveu. Pourtant, si une fois, il l'admet, il commit une faute. Ce fut quand il mit fin au service militaire obligatoire. Partout ailleurs, le régime Nixon ne fut qu'"ordre et beauté". Une aussi béate satisfaction enlève déjà au plaideur une partie de sa force de frappe.

Nixon s'enferme ensuite dans de très aventureuses confidences. Soucieux de se présenter comme toujours compact et puissant, convaincu qu'il lui suffit d'escamoter Watergate pour que Watergate n'ait jamais eu lieu, l'ancien président se décrit lui-même comme un négociateur retors et tenace. Jamais il n'a douté des intentions belliqueuses des capitales communistes. Jamais il n'a laissé tomber sa garde. Jamais il n'a cessé de mentir. Toujours il a tenté de laisser ses vis-à-vis dans le doute quant à la démence dont il était capable. Le malaise qu'on éprouve alors ressemble à celui qui nous étreint chaque fois qu'un menteur raconte comment il a trompé autrui: s'il a menti et se vante, pour

quoi ne serait-il pas encore en train de concocter une nouvelle rumeur?

Ce qui achève de dissiper toute équivoque, c'est le cynisme, énorme, candide, presque bête, qu'épale fièrement Richard Nixon. Quelques perles illustreront: "Le Vietnam était destiné à devenir indépendant après la Deuxième Guerre mondiale. La vraie question était de savoir qui le contrôlerait". Ou encore: "Certains fins d'une valeur morale supérieure justifient à coup sûr des moyens qui ne seraient pas justifiables dans d'autres circonstances". Ces circonstances, on s'en doute, Nixon est d'ailleurs prompt à se les donner: "La victoire... exige la foi ferme et indéfectible que nous sommes, comme le disait Lincoln, du côté de Dieu, que notre cause est juste, que nous agissons pour l'humanité tout entière".

Ainsi miné par la grandiloquence, par ses contradictions internes et par sa grossière impudence, le plaideur de Nixon perd toute crédibilité. Même l'appel à un sursaut, à un redressement de l'Amérique, pour fondé qu'il puisse être, n'émeut plus. Celui qui lance l'appel se montre, en effet, incapable de respecter les valeurs qu'il brandit.

NIXON Richard, La vraie guerre, Montréal, Québec / Amérique, 1980, 352 p.

Les "psychiatrisés" politiques d'Union soviétique Fainberg, Pliouchtch, Borisssov et les autres

Depuis 1970, le nombre des dissidents en Union soviétique augmente sensiblement et leur arrivée en société occidentale permet de mieux cerner l'ampleur du phénomène de l'internement des dissidents de la politique du Kremlin. Notre collaborateur Paul Morin a rencontré un de ces exilés, Victor Fainberg. Un autre dissident, le général d'armées déchu, Piotr Grigorenko, 72 ans, vient de publier ses mémoires aux éditions Presses de la Renaissance. Nous publions quelques extraits de ce volume, ceux relatifs à ses arrestations, jugements et internements dans les hôpitaux "psychiatriques spéciaux". Les sous-titres sont du SOLEIL.

Victor Fainberg, représentant à l'Ouest du SMOT, l'Union interprofessionnelle libre des travailleurs, a connu dès son adolescence la psychiatrie soviétique. Né dans une famille juive en 1931 à Kharkov, en Ukraine, Fainberg refusait d'accepter l'antisémitisme régnant. Sa mère l'envoya dans un institut psychoneurologique à l'âge de 14 ans. Diagnostiqué schizophrène, il est traité aux électrochocs.

Son comportement non conforme continue par la suite à lui attirer des ennuis psychiatriques. Sa participation à la manifestation du 5 août 1968 sur la place Rouge à Moscou contre l'invasion de la Tchécoslovaquie, le projette pour 5 ans dans un hôpital psychiatrique spécial de Leningrad.

Il émigre en juin 1974 pour Israël. Maintenant installé à Paris où je l'ai rencontré, Victor Fainberg lutte contre l'indifférence de l'Occident envers le mouvement des droits de l'homme en Union soviétique.

La folie soviétique

Malgré sa condamnation au sixième congrès mondial de psychiatrie tenu à Honolulu en 1977, la psychiatrie soviétique continue à disloquer des individus sains d'esprit. Cette pratique témoigne de la nature totalitaire de l'Etat soviétique.

Du temps de Staline, la terreur ne cessait pas encore dans les hôpitaux psychiatriques. Le mathématicien Alexandre Essine-Volpina, au long de ses cinq internements entre 1949 et 1968, a vu la situation changée pour le pire.

Khroutchev affirme en 1958 que les ennemis du peuple sont des déviants, des dissidents non respectueux des normes. Les médicaments psychotropes, tout juste découverts, deviennent le moyen de rééducation favori.

Une direction collective — Brejnev, Kossyguine et Podgorny — remplace Khroutchev en octobre 1964. Le premier hôpital psychiatrique spécial ouvre ses portes en 1965 et ce genre d'institution reçoit de plus en plus de dissidents, au fur et à

mesure que Brejnev personnalise le pouvoir autour de lui.

Fainberg, interné à l'institut Serbski en 1969, constate la dureté de la vie quotidienne:

"... dans les hôpitaux psychiatriques de type spécial, malades et détenus politiques sont sous bonne garde et soumis à des limitations plus strictes que les prisonniers. Leur nourriture est celle des prisons, plus un supplément hospitalier, pas de tabac, sauf de rares exceptions (les prisonniers en reçoivent); une heure de promenade par jour pendant 9 mois et une heure quarantecinq en été, une visite d'une heure par mois et seulement de proches parents (quatre heures avec n'importe qui pour les prisonniers), aucune entrevue en privé (les prisonniers y ont droit), deux paquets de cinq kilos au plus par mois, correspondant seulement avec des proches et deux lettres au plus par mois (les prisonniers peuvent écrire à toute personne non détenue et sans limitation), interdiction de toute plainte, même en cassation, de toute entrevue avec un avocat".

Léonid Pliouchtch a passé trois ans à l'hôpital psychiatrique spécial de Dniepropetrovsk et subit un "traitement" par neuroleptiques et deux cures d'insulinothérapie pour le "guérir" de sa "schizophrénie torpide".

"J'ai constaté moi-même avec horreur, quotidiennement, la progression de ma dégradation intellectuelle, morale et affective. Je perdis rapidement intérêt pour les problèmes politiques puis scientifiques, enfin pour ma femme et mes enfants".

Borisssov

A l'institut, Fainberg retrouve un ami, Vladimir Borisssov, représentant à Leningrad du Groupe d'initiative pour la défense des droits de l'homme en URSS. Ils déclenchent une grève de la faim en 1973 et exigent les mêmes droits que les prisonniers des camps ou des prisons. Grâce à des complicités intérieures, leur lutte est diffusée à l'Ouest. Ils cessent leur grève de la

faim après 82 jours et peuvent rencontrer leurs avocats pour la première fois.

Deux dissidents, Vladimir Boukovsky et Semion Glouzman, déconseillent ces pratiques. Rédigé dans un camp en 1974, "le Manuel de Psychiatrie pour les Dissidents", préconise le compromis sinon les chances de sortie deviennent très aléatoires. Glouzman est ce psychiatre qui écopa de 7 ans de prison et 3 ans d'exil pour sa contre-expertise du général Grigorenko.

L'enfer des hôpitaux psychiatriques spéciaux provoque une campagne de solidarité qui atteint un sommet avec la condamnation d'Holodukhin. Mais selon Fainberg, les autorités soviétiques n'ont pas été suffisamment intimidées.

Les dissidents peu connus, des croyants, des ouvriers, aboutissent encore dans cet enfer. De plus, à l'occasion du nettoyage préolympique, Borisssov est de nouveau interné le 23 mars dernier.

En arrêtant Borisssov et en l'internant, le régime teste l'opinion publique occidentale puisqu'il remet un dissident connu dans un hôpital psychiatrique spécial. Libéré de l'institut Serbski en 1974 grâce à une campagne d'Amnesty International, Borisssov est encore arrêté et menacé d'un internement illimité en décembre 1977. A ce moment-là se crée à Moscou une commission du groupe Helsinki: le groupe de travail contre la répression psychiatrique. Après trois mois de détention, sa détention survient, en particulier grâce à l'intervention du syndicat français CFDT.

Le SMOT

Borisssov était particulièrement visé par la répression policière comme tous les membres du conseil des représentants du SMOT. Fondé en octobre 1978, il s'agit du deuxième syndicat indépendant apparu en Union soviétique. Le premier créé en novembre 77 et connu sous le nom "d'Association des syndicats libres" fut complètement démantelé par le KGB et cessa d'exister en février 1979. Son fondateur, Vladimir Kleba-

nov, ancien mineur, se trouve à la prison psychiatrique de Dniepropetrovsk depuis mai 1978.

A la différence du "syndicat Klebanov" qui concentra son activité sur la défense des droits professionnels des travailleurs, le SMOT se consacre à la défense de tous les droits violés par les autorités: qu'il s'agisse de leurs droits professionnels, sociaux, économiques, culturels, religieux ou politiques.

Le SMOT est une organisation légale et agit dans le cadre de la constitution soviétique. Des groupes autonomes de travailleurs élisent leurs délégués à sa direction, le conseil des délégués, à raison d'un délégué pour chaque groupe. Le SMOT est composé aujourd'hui de dix groupes à Moscou et à Leningrad, unissant 200 membres.

Les délégués prennent la responsabilité du travail du SMOT, leurs noms et adresses sont rendus publics. Chacun de ceux-ci est doublé d'un délégué de rechange élu d'avance, qui peut le remplacer en cas d'arrestation. Cette organisation touche à un point sensible du régime, puisque l'Union soviétique se veut le "paradis des travailleurs". En fait, il s'agit plutôt d'une dictature sur le prolétariat.

Il est effectivement libéré au début de mai dernier mais dès le 3 juin, plusieurs hommes l'amènent en lieu inconnu. Malgré les démarches de sa femme, Mme Irina Kaploun, les autorités soviétiques affirment ne pas avoir arrêté Borisssov. Quatorze organisations syndicales ont lancé le 6 juin un appel en faveur de sa libération.

Le salaire aux pièces

Le groupe Helsinki de Moscou a publié un document exposant les pires conditions des travailleurs soviétiques:

"... l'arbitraire le plus total règne dans le domaine des salaires. L'écart entre le salaire minimal que touche une partie importante de la population et le salaire maximal de certains groupes (comme les travailleurs des plus hautes instances du parti et de l'Etat, les généraux, les académi-

ciens, etc.) est abusivement élevé. Le salaire de ces derniers peut être de dix à vingt fois supérieur au salaire minimal.

Le salaire aux pièces est largement développé. Bien plus, il jouit d'une certaine popularité parmi les ouvriers, dans la mesure où il semble que ce n'est qu'avec ce système qu'ils pourront gagner leur vie.

Le choix par les ouvriers de leur lieu de travail est forcément limité. Le système du livret de travail obligatoire, qui n'existe pas à l'Ouest, est un moyen d'asservissement et de discrimination à l'encontre des ouvriers.

L'absence pour les ouvriers et les employés de possibilités réelles de défendre leurs intérêts constitue la plus grande violation de leurs droits. La législation soviétique ne prévoit pas le droit de faire la grève, toute tentative d'action collective est sévèrement réprimée.

Comme l'a écrit un groupe d'ouvriers:

"Le problème est que n'importe quel président du comité du syndicat local est choisi par le directeur et le bureau du parti."

Victor Fainberg essaie de sensibiliser les travailleurs occidentaux à ces conditions et espère libérer Borisssov par une campagne de solidarité comme en 1974 et 78. Cependant le pouvoir soviétique est habitué aux télégrammes de protestation des organisations syndicales occidentales.

Tout comme leurs patrons, les ouvriers préfèrent la libre circulation des marchandises à la libre circulation des hommes et des idées.

Aussi, Michel Sokilov, membre du SMOT, est condamné le 1er avril dernier à 3 ans de camp de travail pour "hooliganisme et provocation au désordre sur la voie publique".

Aussi, Marc Morozov, également membre du SMOT, envoyé en rééducation pour 5 ans à Vorkouta (région du cercle polaire) a été arrêté et inculpé de "diffusion de calomnies sur le système politique et social de l'URSS". Il risque dix ans de camp en tant que récidiviste.

Et tous les autres...

Rien de plus criminel et antihumain (Grigorenko)

Première "condamnation"

En me convoquant le 10 mars, il m'aborda avec son air de tous les jours et, comme s'il s'agissait encore d'une formalité, mit sous mes yeux une feuille dactylographiée en ajoutant:

"Prenez connaissance, je vous prie, de cet arrêté et signez." Le titre arrêta mon regard.

"Arrêté concernant l'envoi de Grigorenko Piotr Grigorievitch comme consultant au centre de recherches psychiatrique-legal de l'institut Serbski pour une expertise concernant son état de santé."

Sans lire le texte qui suivait, je restai le regard fixé sur la feuille, puis je relevai les yeux et demandai tout bas à mon officier instructeur, d'une voix chargée de reproches:

"Alors, vous l'avez trouvé, ce moyen pour sortir de l'impasse?" (...)

Le 12 mars, très exactement trente-six jours après mon arrestation, un panier à salade de la Loubianka me livra à l'institut portant le nom du professeur Serbski. Ma propre maison n'en était pas très éloignée: quelque dix minutes à pied, et en même temps jamais elle n'avait été aussi loin de moi. L'expertise médicale fut conduite par le médecin Margarita Félixovna Talzë, qui se contenta de me poser quelques questions concernant mon identité et quelques autres, particulièrement stupides, relevant de mes opinions politiques, après quoi elle inscrivit dans ma fiche de malade consultant: "A besoin d'une observation prolongée sur place." Je perçus alors en moi, pour la première fois, un sentiment de sourde hostilité. La comparaison qui me vint aussitôt à l'esprit, en la voyant, fut la suivante: elle ressemblait à un chat écorché. (...)

L'expertise eut enfin lieu le 19 avril 1964 et la commission présidée par le membre de l'Académie des sciences Sniejnevski, mais où le professeur Lunz jouait le rôle prépondérant, me déclara officiellement irresponsable de mes actes. Bien sûr, personne ne m'en fit part officiellement, mais je n'avais pas le moindre doute que la commission ne décidât ce que désirait l'instruction. J'aurais quand même bien aimé entendre ces paroles tomber de la bouche de l'un de ceux qui leur avaient donné force

de loi et le regarder à ce moment dans les yeux et c'est pourquoi je demandai à être reçu par Lunz ou par Talzë. Mais ni l'un ni l'autre n'y consentirent, alors qu'avant cela ils me recevaient au moindre prétexte. Et dès le lendemain matin, probablement pour ne pas être l'objet de nouvelles demandes de rendez-vous, ils m'expédièrent en prison, alors qu'il se passe ordinairement un délai de cinq ou six jours après la commission. Je ne vis donc pas le protecteur de ma santé psychique l'unique fois où j'aurais eu le désir de le voir. (...)

C'est au cours d'une visite que ma femme m'apprit que j'avais été déclaré irresponsable.

Je suis arrivé au département no 2 (politique) de l'institut Serbski le 12 mars 1964. Je n'avais jusqu'alors jamais entendu dire que l'arbitraire pût prendre la forme de l'internement comme irresponsable d'un homme parfaitement sain, si l'on excepte ce que je connaissais de Pierre Tchaadaïev (penseur russe (1794-1856). Il ne m'était pas venu à l'esprit que nous possédions en URSS un système de "tchaadaïevisation" et ne le compris que le jour où l'on me signifia personnellement que l'on me prescrivait une mise en observation psychiatrique. Il me vint alors à l'esprit qu'il n'y aurait jamais d'instruction véritable de mon affaire et que je serais envoyé chez les fous pour le reste de mes jours. Une fois parvenu à cette conclusion, j'examinai à cette lumière tous les événements ultérieurs. (...)

Un système

Ainsi, les Hôpitaux psychiatriques spéciaux (HPS) et les expertises psychiatriques, chapeautées par les mêmes organes répressifs, constituent un système parfaitement mis au point pour faire passer une catégorie particulière d'hommes normaux dans celle des irresponsables mentaux, avec le traitement adapté à ce genre de personnes. (...)

En somme, la voie qui mène derrière les barreaux est largement ouverte à tout citoyen soviétique qui se met en tête de réfléchir par lui-même. Avec de telles lois, il semblerait que l'on n'ait pas besoin de rechercher de nouvelles méthodes de coercition. Mais les organes de la sécurité d'Etat de l'URSS sont visiblement parvenus à la conclusion

que, devant la vague montante des protestations de caractère politique, les procédés antérieurs consistant à envoyer les gens dans des prisons et des camps avaient perdu de leur efficacité. (...)

En ce qui concerne les tourments endurés, les miens n'avaient encore une fois aucune commune mesure avec ceux que connut à Dniepropetrovsk Léonide Pliouchtch, un des hommes les plus proches de ma famille et de mes amis. D'autre part, il faut bien voir que les tourments de chacun sont individualisés. Il suffit qu'on tombe sur un médecin un peu plus humain que les autres et cela va déjà beaucoup mieux. De même si votre cas est connu à l'extérieur. J'ai été témoin à Tcherniakhovsk de cas isolés où des malades étaient rossés par les infirmiers et le personnel de surveillance. J'ai eu connaissance de deux cas terribles de suicide. Le premier se pendit dans la pose de quelqu'un qui s'étrangla lui-même. Le second s'ouvrit la gorge avec un simple morceau de ferraille émoussée. Il faut croire qu'il s'était moins tranché que déchiré, et fort longtemps, la gorge. Il y eut aussi, tout aussi terrible, un cas de vengeance. Un des "malades" qui avait été souvent rossé par les infirmiers déroba un marteau avec lequel il clouait des caisses pendant la journée. Au retour du travail, il trouva son tortionnaire habituel et lui porta de toutes ses forces un terrible coup à la tête. J'appris plus tard des médecins que l'infirmier était resté en vie mais avait perdu la raison. (...)

Les "traitements"

Tout d'abord, l'action des médicaments sur les malades. On a beaucoup écrit sur ce sujet, en particulier à propos des brutalités inouïes infligées à Léonide Pliouchtch à Dniepropetrovsk. Je m'en tiendrai donc à un certain nombre d'observations de caractère personnel.

Le plus répandu de ces médicaments, l'aminazine, est infligé par voie orale ou en intraveineuses. Ce qui me frappa à Tcherniakhovsk, c'était la quantité de comprimés que l'on vous faisait avaler à chaque fois: une poignée. Ceux qui prennent régulièrement de l'aminazine ont le palais et la langue qui se décolorent. Ils perdent le goût, ont en permanence une sensation de sécheresse dans la bouche, des brûlures et des dou-

leurs à l'estomac. S'ils essaient de se dérober à l'administration des comprimés, on leur inflige des injections intraveineuses. J'ai eu l'occasion de voir quelles pouvaient être les conséquences de ces injections et en suis resté ahuri. J'avais vu plus d'une fois au front des blessures aux fesses. Certaines de ces blessures comportent des lésions osseuses: dans la classification médicale en usage aux armées, ces blessures sont qualifiées de graves. Mais ce que j'eus l'occasion de voir à l'HPS de Tcherniakhovsk, et par la suite au cinquième hôpital municipal de Moscou ("Stolby"), était plus terrible que tout ce que j'avais pu voir au front. Les deux fesses semblaient avoir été entièrement charcutées par le scalpel d'un chirurgien. Dans l'un comme dans l'autre hôpital, les infirmières qui effectuaient les injections m'expliquèrent que c'était là le résultat des injections d'aminazine. Celle-ci passe avec les plus grandes difficultés dans le sang, et chez un grand nombre de sujets, les muscles se refusent à la laisser se résorber, effectuant un blocage. Il se forme alors des ganglions épouvantablement douloureux pour le patient, car ils l'empêchent de marcher, de s'asseoir, de s'allonger et de dormir. Il ne peut plus en être débarrassé que par une opération chirurgicale.

Autre médicament de base, l'hypodérol. Ceux qui le prennent sont pénibles à voir. Ils sont incapables de rester en place et passent leur temps à bondir, courir, puis ils s'arrêtent, reviennent... Lorsque j'étais à Stolby, un des malades qui s'appelaient Tolia était pris de spasmes chaque fois qu'on lui en faisait ingurgiter; il ouvrait la bouche toute grande et était incapable de la refermer pendant une heure ou plus. Sa respiration devenait difficile, ses yeux s'écarquillaient, son visage exprimait la douleur la plus vive. Pendant de longs moments, il devait lutter de tout son corps contre les crampes et l'asphyxie. (...)

Les différentes formes d'humiliation sont également communes à tous les HPS. On nous humiliait de façon à nous humilier, on se comportait avec nous de manière offensante. Et pas tellement parce que l'on cherchait à nous offenser, mais parce qu'il en était ainsi en général: les malades n'avaient aucun droit; on les considérait comme des objets inanimés. En outre, on estimait nécessaire de

"rééduquer" les politiques, à tout propos et même sans aucun propos. Et cette "rééducation", c'était du niveau de la propagande journalistique, mais exposée par des débilés mentaux. (...)

Ah, quelle joie pour ces enragés, obtus et ignares, de lancer la pointe la plus douloureuse possible! Bien sûr, ces allusions à mes vêtements et à mon alimentation faisaient du mal à ces malheureux, tout comme à moi. Il n'en est que plus étonnant de constater qu'en dépit de tout je n'eus à déplorer qu'une agression de la part d'un fou furieux. Tous les furieux, y compris celui qui m'avait attaqué, avaient à mon égard les meilleurs sentiments. (...)

Tout cela, c'était pour ainsi dire l'action psychologique, la contrainte par l'ambiance. Il y avait aussi une action physique, beaucoup plus sensible. Par exemple, pendant les deux premiers mois, on me força à cohabiter, dans une cellule de six mètres carrés, avec un fou délirant qui avait accompli un meurtre épouvantable. Il n'était guère agréable de voir à toute heure du jour ce fou assis immobile, avec un visage impassible, ou bien qui se mettait à parler sans pouvoir s'arrêter. Il était plus pénible encore de se réveiller en sentant braqué sur soi le regard d'un fou ou bien en le voyant immobilisé et prêt à bondir. On ne m'en débarrassa qu'après que j'eus dû, à deux heures du matin, l'arracher à moi par la force et le rejeter sur son lit. Il est à remarquer que je n'eus pas à appeler à l'aide: la porte s'ouvrit aussitôt et on l'emmena. Cette scène signifiait à mon avis que l'on observait la lutte derrière le judas et que l'on avait voulu me faire passer des frissons dans le dos. (...)

Cette porte fermée, avec la clef au poste de garde, se trouva gênante à un autre égard. Il fallait bien de temps en temps se servir des toilettes, ne fût-ce (comme on dit là-bas) que pour la "petite commission". En ce qui concerne l'autre, il est bien rare que l'on ne puisse pas attendre. Mais pour la petite, cela arrive fréquemment. Il y avait jusqu'à deux et même trois fois au cours des vingt-quatre heures où je me trouvais obligé de me retenir trop longtemps parce qu'on ne trouvait pas l'homme à la clef. Lorsque cela se répétait trop souvent, c'était tout le système urinaire qui se détachait.

Guerre du saumon: des Montagnais répliquent

En réponse à l'article paru à la page des lecteurs de votre journal du 26 juin 1980 intitulé "Le mythe de l'Indien écologiste" et signé: Le Comité de restauration de la rivière Jacques-Cartier Inc., Claudette Hébert, secrétaire.

(...) Vous nous accusez d'avoir, et nous citons, "tendu des filets et pris des saumons dans l'embouchure de la rivière à saumon des Escoumins pour la première fois depuis on ne sait quand", à cela nous répondons faux et "archi" faux. D'abord, à vous lire il faudrait sûrement croire que notre filet a fait des petits car vous semblez vouloir dire que la rivière en est ratisée; pourtant nous n'en avons tendu qu'un et qui plus est semble malheureusement avoir conservé sa longueur originale, c'est-à-dire un peu plus d'une cinquantaine de mètres.

Pour ce qui est de votre "dans l'embouchure de la rivière", encore là vous faites vraiment preuve de mauvaise foi, car si vous vous étiez donné la peine (240 kilomètres entre Québec et Les Escoumins par la

route 138) de venir constater "de visu" vous auriez alors dû parler en terme de filet tendu en amont de l'embouchure de la rivière, c'est-à-dire dans le fleuve Saint-Laurent. Et par la même occasion, nous aurions pu vous expliquer que le choix de cet emplacement a justement été motivé par notre souci de ne pas vouloir nuire à la montée du saumon dans la rivière Escoumins et ainsi bien sûr respecter le travail déjà effectué par certains groupes de la municipalité escouminoise. Sachant que le saumon remonte toujours le fleuve vers sa rivière d'origine, comment expliquer que ces divers groupes, le vôtre y compris évidemment, soient scandalisés de notre filet tendu en amont de l'embouchure de la rivière et ne le soient pas de d'autres, n'appartenant pas à des Indiens et qui, eux, sont situés en aval à quelques kilomètres à peine de l'embouchure de la même rivière? Peut-être que ce sont des filets pouvant détecter quel saumon est originaire de la rivière Escoumins et lequel ne l'est pas? Vous dites et nous vous citons à nouveau que le CARSE (groupe travaillant à l'aménagement et l'exploitation de la

rivière à saumon) "avait établi en sanctuaire de pêche toute la section en bas du barrage pour permettre aux premiers saumons d'atteindre librement la passe migratoire", c'est très joli sur papier mais dans les faits c'est tout simplement ridicule, et heureusement que cela ne tue pas car vous auriez tous été foudroyés instantanément. Ridicule pour la simple et bonne raison que ce sanctuaire est violé chaque jour, et au grand jour par de nombreux pêcheurs sans doute tout aussi sportifs que vous, et ce à moins de cent mètres du fameux "monte-saumons".

Encore là on n'y rencontre pas beaucoup d'Indiens, vous me direz sans doute qu'ils n'en ont pas besoin étant donné qu'ils ont leurs nombreux filets tendus dans l'embouchure, ah ou! nous l'avions presque oublié!... Nous ne voulons empêcher personne de respirer mais de grâce ayez également le respect du petit peu d'air dont nos poumons ont besoin pour vivre.

Vous poussez également la stupidité jusqu'à vous dire intrigués par ce goût subtil qu'ont les Indiens de

pêcher le saumon, nous excuserons votre mémoire à défaut de ne pouvoir en faire autant pour votre stupidité. Mais pour vous rafraîchir cette même mémoire, nous tenons à vous affirmer que depuis qu'il existe des Indiens aux Escoumins, et cela fait de ça des milliers et des milliers de lunes, nous assumons chaque année notre droit légitime de pêcher le saumon.

Une autre énormité mensongère que nous tenons mordicus à corriger, est lorsque vous parlez dans votre "credo de la bêtise et du mensonge", de l'Indien comme un être mercantile. A cette accusation s'il fallait vous retourner la balle vous seriez sûrement écarés sous son poids. Mais pour tous ceux qui sont de bonne foi, nous pouvons vous assurer que les saumons pris dans ce filet communautaire furent distribués équitablement entre tous les membres de la bande et que pas un seul kilo de cette chair rosée ne fut monnayé. En ce qui concerne les fruits de notre chasse ou de notre pêche, notre philosophie est encore marquée par le don et le partage.

Vous vous permettez de piétiner

nos droits de pêche et de baver sur nos autres droits aboriginaux pour ensuite vous empresser de revenir spécifiquement mais tout aussi fausement à la question du saumon et nous trouvons très sage cette dernière attitude. Nous préférons que vous vous retiriez de ce dossier beaucoup trop délicat et complexe pour la petitesse de votre connaissance et de votre jugement. De toute façon, d'autres beaucoup plus qualifiés que vous s'en occupent et pour votre information, nous pouvons vous apprendre que nous sommes parvenus à un accord de principe très satisfaisant avec le gouvernement du Québec. Croyez-vous donc que si, comme vous dites, nous avions été d'un tort aussi condamnable vis-à-vis le développement du saumon dans la rivière Escoumins nous en serions quand même arrivés à un tel accord? Nous savons encore reconnaître et serrer une main tendue vers nous avec compréhension et sincérité. (...)

Réginald Moreau
Au nom du Conseil de bande
montagnais de Les Escoumins

Un ministère qui préfère le calumet de paix

Aux Escoumins les Indiens montagnais se pavoisent et narguent les Blancs avec des propos que je veux porter à la connaissance des lecteurs du SOLEIL.

Tout récemment le MLCP vient d'autoriser les Indiens montagnais des Escoumins à tendre des filets à l'embouchure de la rivière à saumon du même nom et le long de la côte avoisinante. C'est là la solution que le gouvernement PQ de Monsieur Lévesque a trouvée pour calmer les Montagnais des Escoumins, pour acheter la paix sociale.

En avril dernier, le ministre Lessard du MLCP avait annoncé à l'Assemblée nationale que désormais la "politique" québécoise du saumon assurait aux rivières à saumon le nombre de reproducteurs nécessaires pour le frai, ce qui est un principe élémentaire de conservation. Il annonçait aussi que les Indiens auraient un privilège pour une récolte mais seulement pour fins de consommation, en autant que la conservation du stock des rivières concernées ne soit pas en jeu. Il

annonçait aussi que le MLCP restreindrait l'exploitation commerciale le long de la rive nord du Saint-Laurent parce que les populations de saumons y sont peu abondantes. Monsieur Lessard annonçait aussi son intention de participer à l'effort de restauration de la rivière Les Escoumins.

Mais tout ça c'était des belles paroles préréférendaires! Car maintenant le MLCP vient d'autoriser les Montagnais à tendre un filet dans l'embouchure de la rivière Les Escoumins et trois filets le long de la côte avoisinante. Aucun quota n'a été imposé sur le filet placé à l'embouchure. Cela signifie donc que le ministre Lessard place les Indiens au-dessus du premier principe de conservation qu'il a énoncé. En effet le nombre de saumons qui remontent actuellement la rivière Les Escoumins n'est pas suffisant pour assurer une reproduction adéquate, donc tout saumon capturé à l'embouchure constitue une capture de trop.

Les trois filets côtiers ont été autorisés en vertu de permis com-

merciaux. Cela veut donc dire que, pratiquement, on ne peut empêcher la vente des saumons pris au moyen de ces filets. Monsieur Lessard n'entend donc pas diminuer l'effort de pêche commerciale sur la côte nord puisqu'il vient d'augmenter le nombre de ces pêcheurs en y ajoutant les Indiens qui, par surcroît, n'ont aucune tradition dans la pêche commerciale.

Monsieur Lessard avait annoncé son intention de participer à la restauration de la rivière Les Escoumins. Il vient au contraire de signer son arrêt de mort car le CARSE, groupe de citoyens des Escoumins impliqué dans la restauration de la rivière, est tout à fait démoralisé et ne comprend pas pourquoi on ne l'a même pas consulté dans ce dossier. Est-ce dire que les groupes de citoyens actifs et posés qui travaillent positivement pour leur milieu n'ont pas l'oreille du gouvernement péquiste, mais que les groupes minoritaires indiens, qui jouent sur l'image de l'oppression séculaire et qui utilisent la violence pour s'approprier

des ressources collectives pour lesquelles nous avons payé de notre argent et de notre effort, ceux-là ils ont l'oreille du gouvernement péquiste?

Que les Indiens du Québec se le disent, le gouvernement péquiste est en période préélectorale, et il tient à apaiser les groupements minoritaires de quelque ethnie. Alors Messieurs les Indiens, gueulez, sortez la hache de guerre, bloquez nos ponts, bloquez les traversiers, faites tout le charivari dont vous êtes capables et le gouvernement PQ qui nous dirige vous concèdera tout ce que vous voulez et même plus. En effet aux Escoumins le gouvernement a même donné aux Indiens la garantie que si un jour le saumon est restauré dans la rivière, alors les Indiens pourront devenir pourvoyeurs sur la rivière. Or le saumon, à l'état naturel, n'a jamais dépassé les six premiers kilomètres de cette rivière car il était bloqué là par une chute; comment alors les Indiens auraient-ils un droit aborigène sur quelque chose qui n'a jamais existé?

Qu'à cela ne tienne, le MLCP et le gouvernement PQ, pris de remords pour toutes les présumées fautes passées des générations qui nous ont précédés, est prêt à donner le saumon que nous avons restauré par notre argent, notre effort et notre motivation pour maintenir son image politique. En d'autres mots le PQ corrigerait l'injustice par d'autres injustices.

En somme, peu importe les principes de conservation, peu importe les intérêts de la majorité, ce sont ceux qui "gueulent" et qui font de la violence, surtout s'ils sont des Indiens opprimés, qui auront la faveur du gouvernement PQ.

Messieurs les Indiens vous connaissez maintenant la recette pour obtenir gain de cause. Le gouvernement Lévesque ne vous refusera pas ce qu'il cherche à obtenir lui-même du gouvernement Trudeau, même si pour cela il faut sacrifier le saumon de nos rivières.

Guy N. Chaumont
Promoteur de la restauration des
rivières Escoumins et Jacques-Cartier
Ste-Foy.

Lettre ouverte au premier ministre Lévesque

Je suis fier d'être des tout premiers instants du Parti québécois. La raison fondamentale de cette adhésion était et est toujours l'injustice faite par un groupe de la population à un autre. Je crois que tous les Québécois ont des droits égaux entre eux.

C'est pour cette raison que les quelques rivières à saumon rendues accessibles au public me remplissent de joie: le territoire du Québec aux Québécois sans passe-droit ou privilège. Bien sûr, il y a eu du braconnage sur ces rivières, des années sans pouvoir y accéder formant une mentalité de braconnier.

Mais le temps aidant, des pêcheurs sportifs, tous croyant en un avenir fient leur classe. Ils sont 15,000, ces pêcheurs sportifs au saumon, qui chaque année vont tenter leur chance et leur habileté sans compromettre l'avenir de cette espèce déjà menacée.

Je suis de ceux-là et je reviens d'un voyage sur la Patapédia, tribu-

taire de la Restigouche. En trois jours de pêche sur 21 milles de rivière, mon compagnon et moi n'avons vu aucun saumon! Catastrophe naturelle? Peu d'eau dans la rivière? La raison semble être de toute évidence que des braconniers mettent des filets et barrent pratiquement la Restigouche. Quand on pense que le saumon est au bord de l'extinction, que les agents de conservation, les piscicultures, les biologistes et des milliers de dollars de la poche des contribuables maintenant en fragile équilibre cette espèce, l'on devrait être plus sévère pour ces braconniers.

Hélas, ce groupe de braconniers prétend qu'il a subi un préjudice jadis et que nous devrions nous sentir coupables à jamais des injustices de nos aïeux à leurs égards et que, par conséquent, se référant à une pratique de subsistance ils veulent se faire octroyer un droit au braconnage et à la vente du gibier; en d'autres mots qu'ils aient des privilèges.

Le mot est lâché: des privilèges. Le pire est que votre gouvernement, le mien, a déjà donné des privilèges à ce groupe-là: il peut se procurer cinq cents livres de saumon par famille chaque année par tous les moyens, y compris les filets, un quota négocié jamais respecté par ce groupe aux dires des gens du coin qui ont l'oeil clair.

Mais cela n'est pas assez! Pourquoi pas 1,000 livres, 5,000 ou 10,000 livres? Pourquoi pas toute la rivière et, s'il n'y a pas assez de géniteurs dans le haut de la rivière (ce qui ne manquera pas d'arriver), que les gens du pays "nés pour un petit pain" paient pour les piscicultures pour repeupler ces rivières, qu'ils paient ensuite pour le saumon qui leur sera vendu, qu'ils paient aussi les filets en nylon écologiques 20e siècle, le tout en harmonie avec la grande nature et pourquoi ne pas payer les braconniers pour braconner sous forme de bien-être social ou autre?

Faudra-t-il que les Québécois

fassent une demande d'immigration et se fassent accepter pour pouvoir pêcher ou se récréer dans leur propre pays? Coïncés entre les villes où ils sont peu chez eux et la forêt où ils risquent d'être en pays étranger, quel bel avenir!

J'ai su que quelque 5,000 livres de saumon avaient été interceptées récemment par les agents de la faune (bravo!), sans doute la pointe du sommet de l'iceberg de ce qui se prend sur la Restigouche (les quotas jamais atteints!).

Injuste sort pour ces braconniers! Ils demandèrent et obtinrent de vous que les agents de la faune ne les harcèlent plus! Je rêve sans doute ou plutôt, c'est un cauchemar.

Je suppose que c'est avec une politique à long terme et bien éclairée, connaissant tous les risques qui comportent des ententes de ce genre, que vous avez pris cette décision.

J'aimerais la connaître, cette politique, et les Québécois sans doute

aussi. J'aimerais aussi savoir comment les agents de conservation vont réagir. Ils feraient déjà un oeil en voyant certains groupes braconner. Vont-ils fermer les yeux? Voilà pour ralentir leur zèle. Ils se reprendront sur les Québécois ordinaires: deux poids deux mesures.

C'en est assez! Que tous les Québécois soient égaux entre eux et plus de passe-droit.

Je me suis battu pour ces droits légitimes. Je me battrais dans le futur, fusse dans l'opposition, contre un gouvernement qui trahit mes aspirations.

Je rêve d'un pays où l'on pourrait se récréer et pêcher sur n'importe quelle rivière du Québec et s'y sentir chez soi, y voir de nombreux saumons venir frayer année après année sans être interceptés dans les estuaires et vendus comme un vulgaire aliment de consommation courante.

Bernard Monna
Saint-Pierre, île d'Orléans

PARTEZ L'ÉTÉ DU BON PIED...

Profitez de l'escompte*

33 1/3%

qui vous est offert sur toute la marchandise en magasin.

* 20% sur chemises de laine, K-Way, coton ouaté et sous-vêtements

Le plus grand spécialiste de vêtements pour enfants "de la naissance à l'adolescence"

Les uniformes scolaires sont exclus de cette vente.

CLEMENT L.TÉE.

Centre d'Achats Place Ste-Foy - 653-9363

fait aussi de l'alignement.

CTR

Oui, CTR possède, dans la plupart de ses succursales, un système moderne d'alignement et de balancement des roues. Savez-vous ça?

CTR, c'est beaucoup plus qu'un supercentre du pneu.

128, av. St-Sacrement Québec 681-0511 • 2585, boul. Henri-Bourassa Québec 525-6141 • 8655, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg 627-0940

PRETS 1re HYPOTHEQUE TAUX COMPETITIFS

Tél.: le jour 681-6144

Annonce

FAITES LA CHASSE AUX COUPONS

Vous arrive-t-il de découper un coupon pour épargner 40 cents sur une boîte de café, ou encore d'expédier deux étiquettes pour être remboursé d'un dollar? Si oui, vous êtes du groupe de plus en plus nombreux de consommateurs avisés qui savent rogner les dépenses du ménage en faisant un usage systématique des coupons-primas. Dans Sélection du Reader's Digest de juillet, découvrez comment vous pouvez réduire de façon substantielle votre facture d'épicerie en utilisant efficacement vos coupons et les offres de remboursement des fabricants. Vous pouvez même échanger les coupons que vous n'utilisez pas avec d'autres consommateurs. Bien sûr, cela demande un petit effort mais vous réaliserez vite des économies appréciables. Pour en savoir davantage sur le sujet, procurez-vous Sélection de juillet aujourd'hui même. En vente dans tous les kiosques à journaux.



Le Soleil, Clément Thibault

La photo de famille à place Royale, d'un groupe de Chouinard parmi les milliers de porteurs du nom.

Les Chouinard créent leur association

par Andrée ROY

Entre 700 et 800 descendants de Chouinard, venant de tous les coins de l'Amérique du Nord où ils ont essaimé, ont fondé officiellement, hier, l'Association des Chouinard de l'Amérique du Nord (ACAN). Une des priorités du conseil d'administration nouvellement élu sera de préparer le tricentenaire de l'arrivée de l'ancêtre Chouinard sur le continent, en 1685.

L'idée d'un pareil rassemblement a germé dans la tête de M. Laurent Chouinard, élu président hier, il y a environ sept ans. Elle s'est concrétisée par la création d'une association provisoire, en juin 1978, à Sainte-Foy. M. Chouinard, agronome, de Thetford Mines, s'intéressait déjà depuis fort longtemps à l'histoire de la famille, et avait entrepris de longues recherches à partir du "livre officiel" des Chouinard, somme des fouilles généalogiques du frère Sigismond-Achille Chouinard, qui retrace l'histoire des Chouinard jusqu'en 1921.

L'achèvement de cet ouvrage est aussi un programme et devrait être terminé pour les fêtes de 1985, que le président Laurent Chouinard voudrait voir se dérouler à Saint-Jean-Port-Joli, berceau de la race. C'est à cet endroit, en effet, que s'est installé l'ancêtre Jacques Chouinard, d'après les écrits du frère Sigismond.

Rien que des Chouinard

C'était assez impressionnant de voir tous ces descendants de Chouinard aux alentours de la salle de bal

du Château Frontenac, hier après-midi. Une descendante qui vit à Paris a fait le voyage tout spécialement pour être parmi les fondateurs de l'association.

Le tout premier conseil exécutif sera formé, pour un an, outre du président Laurent Chouinard, de la vice-présidente Mme Jeanne Toussaint-Chouinard, du vice-président André Chouinard, de Charlesbourg, de Mme Pierrette Chouinard-Castonguay, de Saint-Jean-Port-Joli, secrétaire, de M. André Chouinard, celui-là s'occupant de généalogie à Saint-Romuald, agrira comme trésorier. Parmi les directeurs, Sr Jeanne Chouinard, Mme Jeanne Chouinard-Lapointe et Me Yvon Chouinard, de Québec, qui agrira aussi comme conseiller juridique pour l'association.

Au nombre des illustres Chouinard présents lors de cette journée, qui a débuté par une visite de place Royale, on comptait l'honorable Julien Chouinard, juge à la Cour suprême du Canada, qui prononçait une allocution lors du banquet, hier soir. Et parmi les artistes invités pour la soirée sociale qui a suivi, Raymond Chouinard, que les Québécois connaissent mieux sous le pseudonyme de Jacques Normand.

Aux dires du président, l'association des Chouinard compterait déjà quelque 1.000 membres inscrits, et la famille comprendrait bien 20.000 descendants du nom à travers toute l'Amérique du Nord. En dehors du Québec, on les retrouve surtout en Nouvelle-Angleterre, en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

Osoyoos: les Québécois y seraient malpropres

OSOYOOS, C.-B. (D'après PC) — Ce n'est pas parce qu'ils parlent français, mais bien parce qu'ils sont malpropres, que certains jeunes Québécois attirent les foudres de plusieurs citoyens d'Osoyoos, en Colombie-Britannique.

C'est du moins l'impression laissée, au cours du week-end, par des hommes d'affaires, des policiers et des hommes politiques de cette ville de 2.500 habitants.

La semaine dernière, des cueilleurs de fruits francophones ont été attaqués à coups de chaînes et de bâtons de baseball et quelques-uns ont été blessés.

Un ex-citoyen d'Osoyoos, Mark Revetz, âgé de 21 ans, a été accusé en rapport avec cette affaire et la GRC poursuit son enquête.

Mais à chaque jour, ces saisonniers du Québec se plaignent qu'on leur refuse l'entrée de restaurants et de magasins et qu'on leur lance dans la rue: "Retournez chez vous".

M. François Gauthier, qui a fait enquête dans cette affaire au nom du gouvernement québécois, a reconnu lui-même, avant de remettre son rapport à l'Assemblée nationale, qu'on avait exagéré l'aspect raciste de cette affaire.

Capitale espagnole

Osoyoos, dans ses dépliant touristiques, se décrit comme la capitale espagnole du Canada. On y trouve, en

plus, des Portugais, des Hongrois, des Allemands et des Hollandais. Il n'a jamais été question de racisme auparavant.

Toilettes

Le problème principal, a souligné M. Bob Frost, le maire d'Osoyoos est que les fruiticulteurs n'ont pas de salles de bain pour recevoir tous ces

saisonniers. C'est pourquoi ils vont dans les restaurants à cette fin, prenant du savon et du papier par tout où ils passent.

Mme Shirley Rowbotham a également blâmé les fruiticulteurs. "Il faudrait tout de même accueillir les saisonniers, a-t-elle dit, comme des êtres humains".

Québec ne veut plus d'Haïtiens

MONTREAL (PC) — Le Québec n'est pas en mesure d'accepter davantage de réfugiés qu'ils soient d'Haïti ou d'ailleurs, estime M. Jacques Couture, ministre québécois de l'Immigration.

Dans une lettre adressée aux représentants de la communauté haïtienne de Montréal, M. Couture indique que la capacité d'accueil sur le marché du travail pour les Haïtiens est de plus en plus en plus limitée, en raison des efforts déjà consentis pour les réfugiés d'autres parties du monde.

Plus de 20.000 Haïtiens vivent au

Québec, dont quelque 2.000 dans l'illégalité. Pour M. Couture, seul le gouvernement fédéral a le pouvoir d'accorder à ces derniers une amnistie générale.

Le ministre a néanmoins ajouté qu'Ottawa craint qu'une telle mesure, encouragerait la recrudescence de l'immigration illégale.

Chaque semaine, les représentants du ministère fédéral de l'Immigration, refoulent plusieurs Haïtiens qui arrivent à Montréal parce qu'ils ne sont pas des "touristes de bonne foi".

EN SPECIAL PORTES-PATIO SOLARIS

5 et 6 PIEDS

Solaris illumine votre joie de vivre... Rénovation, portes et fenêtres



les entreprises **TRIVER**

2525, BOUL. HENRI-BOURASSA

QUEBEC, P.Q. G1J 3X2 — TEL.: 529-0311

zip zip zip zip zip zip zip zip zip zip zip

Le siège-escabeau
Ajustez les planches et le tabouret se transforme en chaise haute ou en escabeau à régler à la hauteur désirée. Bois laqué rouge ou jaune: \$89.

le prêt-à-apporter du meuble design
Angle boulevard Hamel et Henri IV Tél.: 871-2221

FUMER OU NE PAS FUMER

Il se peut fort bien que vous ayez déjà sérieusement pensé à la question de la cigarette.

Qu'entendez-vous faire? Si vous n'avez jamais fumé ou si vous avez cessé de fumer, nous ne vous demandons pas de commencer.

Mais si vous êtes de ces fumeurs qui ne sont pas prêts à abandonner le plaisir de fumer, nous aimerions attirer votre attention sur Vantage.

Vantage est la cigarette des gens qui ont peut-être réfléchi à la question et qui cherchent un moyen d'y faire face.

Vantage réduit substantiellement ce que vous ne voulez peut-être pas sans compromettre pour autant ce bon goût de tabac auquel vous tenez.

Bien sûr, Vantage n'est pas la seule cigarette de sa catégorie mais elle pourrait bien être la seule à vous donner satisfaction.

En d'autres mots, Vantage a encore le goût d'une vraie cigarette.

Vantage. La solution.



Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. "Goudron" 11 mg, nicotine 0.8 mg.



Atelier de
CÉRAMIQUE
JULIEN

L'ECOLE DE CERAMIQUE s'agrandit et présente de nouvelles opportunités de formation dans l'art céramique.

Aux cours traditionnels en POTERIE s'ajoutent dès septembre 1980, des cours et des sessions de cours spécialisés, tels que:

Administration d'atelier - Production et design - Modelage - Sculpture - Murale - Porcelaine - Raku - Faïence - Technologie des argiles, des glaçures, des fours et des cuissons - Moulage et plâtre, etc.

Nos cours s'adressent aux débutants comme aux professionnels, aux jeunes du samedi comme aux adultes.

POUR RENSEIGNEMENTS ET DEMANDE DE PROSPECTUS

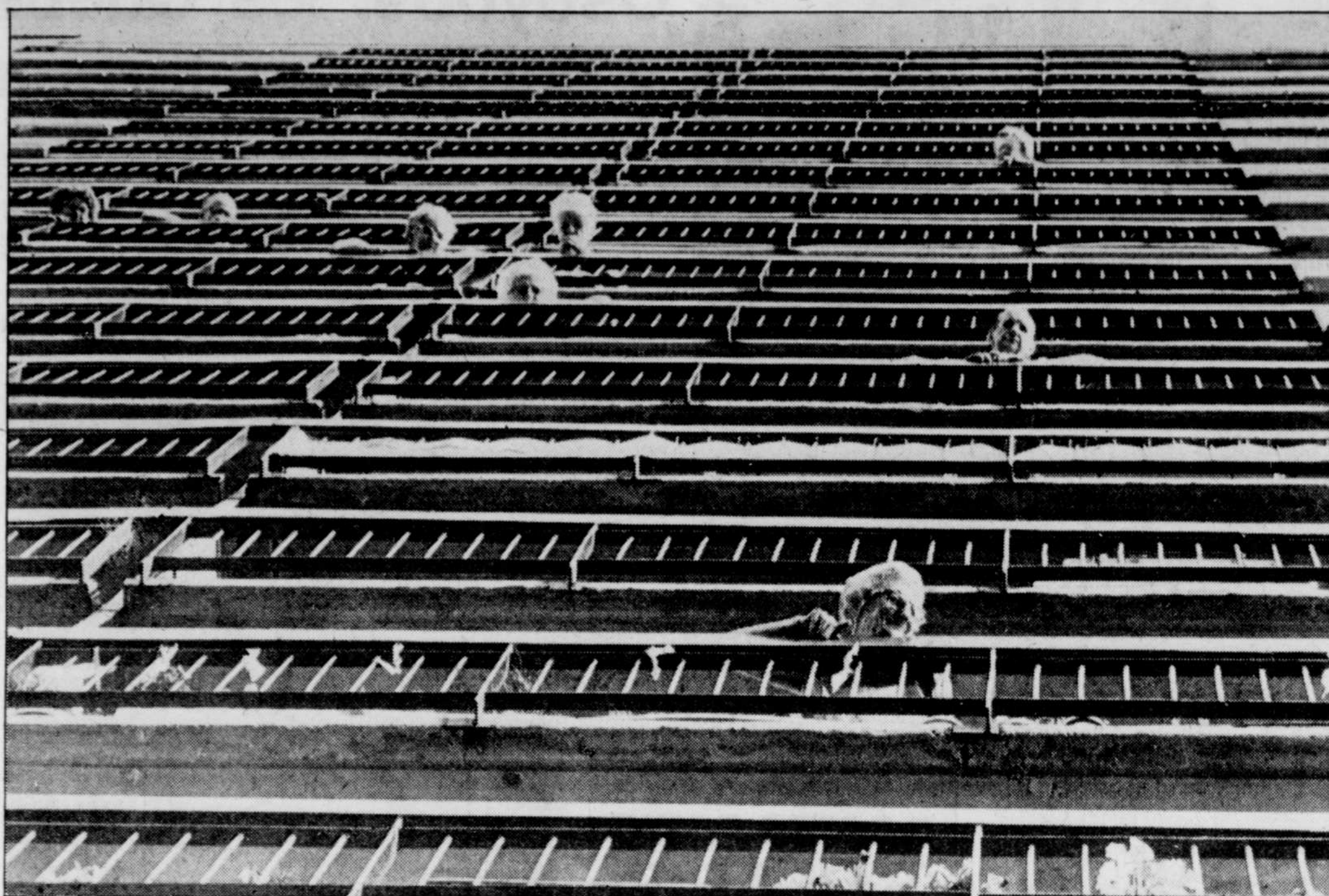
909, boul. Pie XII
Ste-Foy, P.Q. G1X 3T4
653-4959

Pour garder vos vêtements toujours impeccables, recommandez Sunlight.

Sunlight est un nettoyeur à sec.

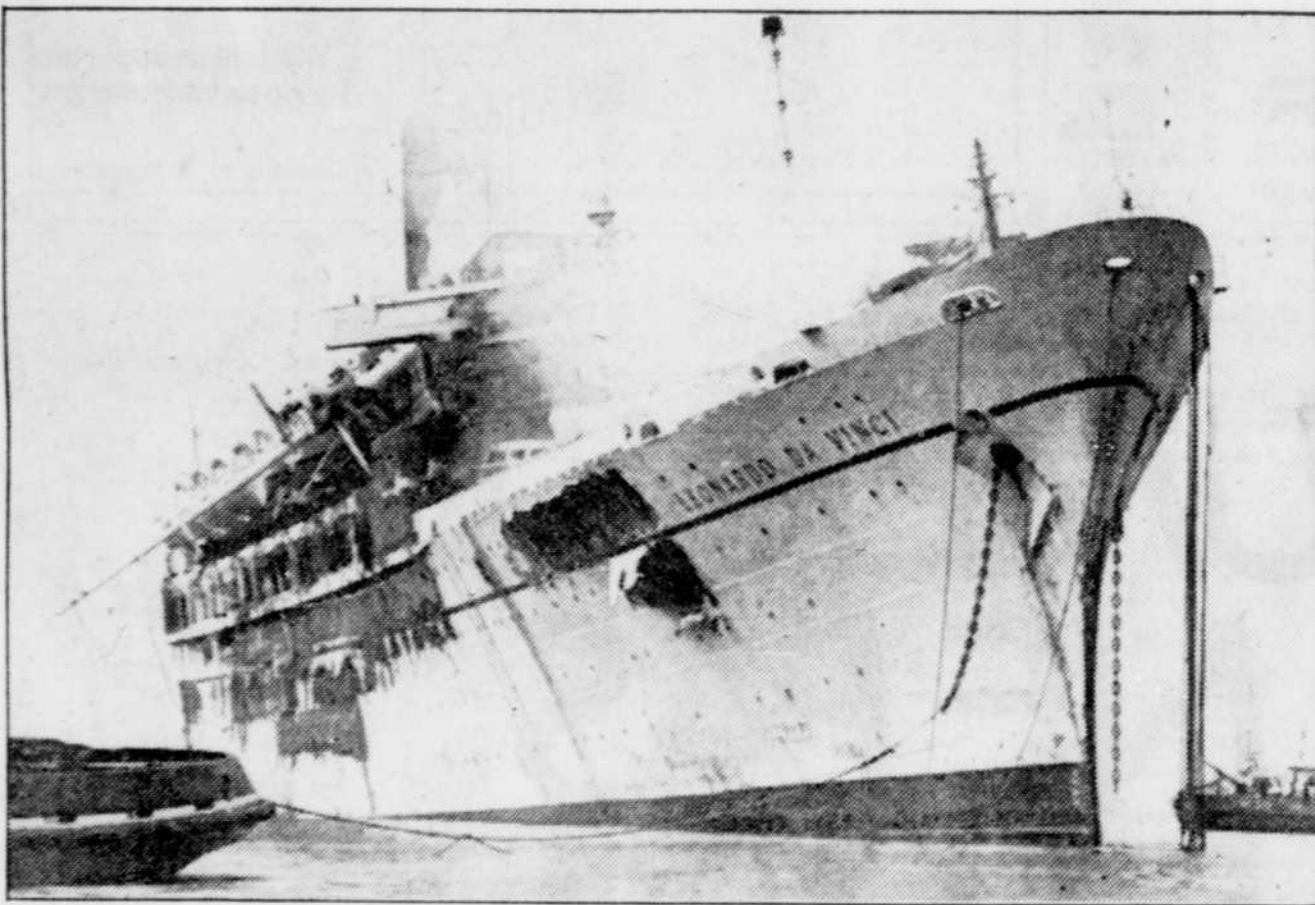
Gagnez de la place dans votre armoire. Nettoyez à sec au mode recommandé par les grands créateurs de mode.

1601, Avenue Dufferin, Tel. 861-4023
721, St-Jacques, Tel. 861-4023
Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. "Goudron" 11 mg, nicotine 0.8 mg.



D'où sortent-ils tous?

Penchés au-dessus de leurs balcons, des habitants d'un immeuble à logements d'Ottawa regardent tranquillement arriver les camions à incendie sans paraître s'inquiéter du feu. Heureusement, il s'agissait d'une fausse alarme.



Triste fin

Donnant légèrement de la gîte du côté droit, l'ancien paquebot de luxe Leonardo Da Vinci, toué à un demi-mille du port de Fezzano Bay, en Italie, est toujours la proie des flammes. Il devait bientôt être vendu à la ferraille.



Ohé du bateau!

Sur un fond de ciel, se découpe la silhouette des apprentis marins à l'entraînement à bord du vaisseau argentin Libertad, l'un des 350 navires qui descendent la rivière Hudson pour participer au Festival du port de New York.



Sortie pressée

Un homme a été tué et sept personnes ont dû être hospitalisées, hier, dans l'incendie qui s'est déclaré vers 15h, au 9e étage d'un hôtel de 18 étages où se tenait le congrès du Parti libéral du Canada à Winnipeg. De nombreux clients ont été chassés prématurément de leur chambre.



Bambins abandonnés

Ces deux bambins, Charlie, à gauche, et Ben ont été abandonnés par leur mère le 22 juin dernier dans une église de Topeka, au Kansas. La mère, qui n'a pas été retrouvée, avait laissé une note disant qu'elle n'avait plus les moyens de s'occuper d'eux. Charlie et Ben ont été placés dans un foyer nourricier.

Week-end: 10 morts sur les routes et 1 noyé

par Andrée ROY

Onze personnes ont perdu la vie au cours du dernier week-end, dans l'Est du Québec, dont une noyée sur le fleuve Saint-Laurent, en face de Montmagny, et dix dans des accidents de la route.

Le corps de Claude Morin, du 232 Désilets, à Montmagny, a été retrouvé, hier midi, par un citoyen de Cap-Saint-Ignace qui faisait du canot sur le fleuve, en face de cette localité située à quelques kilomètres de Montmagny. Le jeune Morin, qui avait eu 20 ans le mois prochain, était parti du quai de Montmagny samedi, vers 13h, avec un compagnon, dans l'intention de rejoindre l'île aux Grues en chaloupe à rames.

Selon l'informateur du SOLEIL à

la Sûreté du Québec de Montmagny, les deux navigateurs, devant la force des vagues qui inondaient leur embarcation, auraient tenté de vider celle-ci. Ils n'auraient réussi qu'à la livrer de plus belle au fleuve très agité cet après-midi-là.

Claude Morin et son ami, Michel Ouellet, 25 ans, de Charlesbourg, se sont agrippés quelque temps à la chaloupe, jusqu'à ce que le premier décide, devant la lenteur de leur avance, d'aller chercher du secours en nageant jusqu'à la rive. Tous deux étaient munis de vestes de sauvetage. Ce qui n'a pas empêché Morin de se noyer. Quant à Ouellet, il a continué à dériver jusqu'à vers 3h du matin, moment où il a été rescapé près du camping gouvernemental de Pointe-aux-Oies, à Montmagny.

10 morts sur nos routes

Vers 5h15 hier matin, Pierre Perron, âgé de 22 ans, a perdu le contrôle de sa voiture et est mort lors de son capotage, alors qu'il circulait sur la route 112, à Saint-Frédéric de Beauce. M. Perron demeurait au 16 rue Galaxie, à Fermont. La Sûreté du Québec de Saint-Joseph poursuit une enquête sur les causes de cet accident.

Une autre perte de contrôle suivie d'un capotage a coûté la vie à Martin Berber, 20 ans, du 28 Barra à Lauzon. L'accident s'est produit vers 4h, dans la nuit de vendredi à samedi, alors que Berber conduisait sa voiture en direction est sur la route 20, près de Saint-Jean-Port-Joli. Son passager, dont on ignorait l'identité hier, a été sérieusement blessé. Quelque deux heures plus tôt,

cette même nuit-là, Robert Saindon, âgé de 17 ans, du 80 ouest Sainte-Anne, à Saint-Etienne de Lauzon, trouvait la mort dans le renversement de la voiture où il était passager. Le conducteur du véhicule empruntait la route 116, près de Saint-Etienne, quand il en a perdu le contrôle. Il n'a été que légèrement blessé dans cet accident.

Vers 14h, toujours dans la nuit de vendredi à samedi, l'automobile conduite par Régis Soucy, qui aurait eu 28 ans à la fin du mois, n'a pu éviter un tracteur de ferme, alors que les deux véhicules circulaient sur la route 195, à Saint-Rémi de Matane. M. Soucy s'est tué quand sa voiture a violemment percuté l'arrière du tracteur. Le conducteur de celui-ci de même que le passager de la voiture

de Soucy s'en sont tirés avec des blessures.

Enfin, le jeune Steve Aubé, neuf ans, du 4670 Hôtel-de-ville, à Mont-Réal, est mort après avoir été happé par une voiture, vers 18h25, vendredi. Le garçonnet traversait en courant la route 138, dans le village de Rague-neau, comté de Saguenay, quand il a été frappé par une voiture.

Trois morts

Tard en fin de soirée, hier, la Sûreté du Québec rapportait deux autres accidents de la route qui ont causé trois morts.

Vers 21h, Marjolaine Lapointe, 19 ans, et Lise Leclerc, toutes deux de Lambton, comté de Frontenac, ont perdu la vie quand le véhicule dans lequel elles prenaient place a quitté la route pour se fracasser sur le

piquer soutenant une enseigne de station-service. La tragédie s'est produite à l'intersection des routes 108 et 269, à La Guadeloupe, non loin de Saint-Ephrem de Beauce.

Environ une heure plus tard, Mireille Nicol a été mortellement heurtée par une camionnette, alors qu'elle circulait à bicyclette. L'accident s'est produit à Saint-Philémon, comté de Bellechasse.

Une autre collision survenue vers 23h30 hier, dans le rang Saint-Jean-Baptiste à Saint-Fabien de Montmagny a fait deux morts et sept blessés.

Les victimes sont Johanne Bélanger, 17 ans, de Saint-Fabien, et Sylvie Chabot, 18 ans, de la même localité. Cette dernière est décédée au cours de la nuit dernière à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

Une rivière en crue se fait menaçante

par Andrée ROY

Déclarée zone sinistrée lors des crues exceptionnelles (pour l'endroit) du printemps dernier, la municipalité de Rivière-au-Renard, en Gaspésie, vivait la nuit dernière, des heures semblables, alors que les rivières qui l'entourent, gonflées par les dernières pluies, menaçaient d'emporter quelques ponts et de couper ce petit village de ses voisins.

Selon l'informateur du SOLEIL, M. André Laflamme, de Morris, à quelques kilomètres de Rivière-au-Renard, les eaux avaient monté suffisamment, tard hier soir, pour "laver le dessous" de deux ponts et pour menacer de couper la 197. Cette route est souvent empruntée comme raccourci, entre

Rivière-au-Renard et Saint-Majorique, par ceux qui veulent faire le tour de la Gaspésie sans passer par la pointe de Cap-des-Rosiers ou par de Forillon.

Rivière-au-Renard est cernée par plusieurs affluents du cours d'eau qui donne son nom à la ville, dont la rivière Morris et Petite-Rivière-au-Renard. D'où l'existence de nombreux ponts la reliant aux villages avoisinants. La crue provoquée par une pluie incessante au cours des dernières 24 heures, menacerait, selon M. Laflamme, deux de ces ponts, de construction assez récente cependant.

Deux autres ponts, qui ne manqueraient pas d'être arrachés, presque à chaque printemps, par la crue des eaux, n'ont pas été re-

construits cette année, le dernier mot ayant été laissé à la rivière. "De toute façon, on ne les construit jamais assez hauts, ces ponts-là", s'indignait M. Laflamme, expliquant que, après 50 ans de promesses, les gens de Rivière-au-Renard étaient "toujours sur les routes à Duplessis".

À la Sûreté du Québec de Gaspé, on confirmait que si la pluie durait encore un bout de temps, les ponts risquaient d'être emportés. Mais on assurait que hier soir, Rivière-au-Renard n'était pas encore coupée de la civilisation.

Au bureau de météorologie d'Environnement Canada, on affirmait que la Gaspésie verrait la pluie cesser au cours de la nuit ou tôt ce matin.

Pensée du jour

"De deux maux, il faut choisir le moindre. Epousez donc une petite femme". (P. Léautaud)

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

CHLORE HTH

100 lb \$129.95
35 lb \$54.50
Aligade 1 gallon \$6.50

POMPE & FILTRATION
NORD-EST INC.
925, av. Godin, Ville-Vanier
681-0603

LA CLINIQUE BELLEMARE

SPÉCIALITÉ VERRES DE CONTACT
SOUPLES, RIGIDES

EDIFICE DU BOULEVARD
350, BOUL. CHAREST EST - QUÉBEC
529-9411

FINIE LA PEINTURE!

Avec nos matériaux sans entretien:
CLAPBOARD ALUMINIUM ALCAN - VINYLE - MASONITE - ACIER - ETC...
avec ou sans installation.
PORTES, FENETRES, TOITURES REPARATIONS GENERALES.
Depuis 17 ans à votre service. Estimation gratuite.

CONSUMMATEURS...
Comparez nos prix avant d'acheter!

RENOVATION DECOR de Québec inc
188, av. Lamontagne, Québec
522-2084

LA MARCHE: UN EXERCICE IDEAL

Facile à pratiquer à tout âge, la marche est l'un des meilleurs exercices qui existent. Elle vous permettra d'acquiescer une meilleure santé, de perdre du poids et de prolonger votre vie. Dans Sélection du Reader's Digest de juillet, apprenez comment la marche peut vous aider à réduire l'hypertension... à oublier vos soucis... et même à mieux connaître vos parents et amis en bavardant avec eux quand ils vous accompagnent. Vous découvrirez également que la promenade, allée à une alimentation équilibrée, affine votre silhouette. Elle a un autre avantage: vous la pratiquez aux heures et au rythme qui vous conviennent. Ne manquez pas de lire UN EXERCICE IDEAL: LA MARCHE - l'un des 32 articles et rubriques de Sélection de juillet. En vente dans tous les kiosques à journaux.

Économisez \$19 Québec* / Gaspé \$37 aller-retour

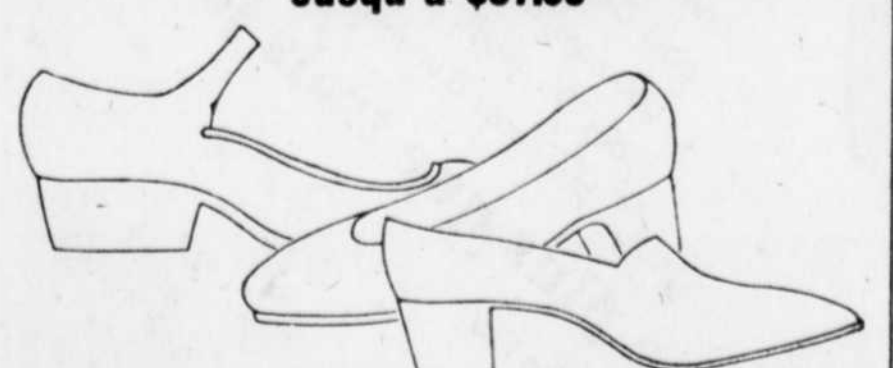
Profitez de ce tarif aller-retour 1-3 jours de VIA. L'aller peut s'effectuer tous les jours, sauf le vendredi. Pour tous détails, communiquez avec un agent de voyages ou VIA.

*Gare de Lévis

Traitez-vous bien, prenez le train.



Scholl VENTE SEMI-ANNUELLE DE CHAUSSURES Jusqu'à \$57.00



MAINTENANT de \$36.90 à \$44.90

Épargnez jusqu'à 25% sur nos ravissants modèles Scholl de réputation internationale pour hommes et dames. Les pointures ne sont pas disponibles dans toutes les couleurs. Magasinez tôt pour un meilleur choix. La vente se termine le 2 août.

Scholl
magasin pour le confort des pieds
Tout ce qu'il y a de mieux
495, boul. Charest est (coin rue de l'Eglise)
Québec 525-7949

carrières et professions

COMPOSEZ 647-3266
OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL LTEE, C.P. 1547, QUEBEC, QUE. G1K 7J6

DELTA DES GOUVERNEURS INC.
est à la recherche de candidats(es) pour combler les postes suivants.
VERIFICATEUR DE NUIT
Exigences:
Expérience sur la machine NCR 258000
Connaissance de l'anglais
PROGRAMMEUR
Exigences:
DEC en informatique
Minimum de 2 ans d'expérience
Les candidats(es) intéressés(es) devront communiquer avec M. François Pigeon au: **653-1460**

ESTIMATEUR EN CONSTRUCTION
Entrepreneur général spécialisé dans la transformation et la rénovation de bâtiments de type commercial et institutionnel requiert les services d'un estimateur avec expérience dans ce domaine.
QUALIFICATIONS REQUISES:
1) 5 années d'expérience au service d'un entrepreneur général dans ce domaine.
2) Etre en mesure de faire la surveillance de ses chantiers et de coordonner les travaux avec les sous-traitants et autres.
LIEU DE TRAVAIL: Québec
SALAIRE ET AVANTAGES: Très intéressants
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:
Dépt 4210, Le Soleil
390, St-Vallier est, Québec G1K 7J6

GERANT DE TERRITOIRE
Important distributeur de tracteurs agricoles requiert les services d'un Gérant de territoire, bilingue, pour la région est du Québec.
EXIGENCES:
Doit posséder cinq (5) années d'expérience dans le domaine de la machinerie agricole et pouvoir témoigner de ses accomplissements dans le développement de concessions. Facilité de communication et bon administrateur.
REMUNERATION:
Excellent salaire de base, programme lucratif de motivation, compte de dépenses, allocation sur auto.
Faire parvenir votre curriculum vitae à titre confidentiel à:
BELARUS EQUIPEMENT DU CANADA LTEE
1200, de Nobel
Boucherville, Qué. J4B 5L2
(514) 871-8261

SECRETAIRE RECEPTIONNISTE
demandé(e)
Bureau d'ingénieurs-conseils à Ste-Foy.
Minimum 2 ans d'expérience.
J.M. Lagacé & Ass.
653-5201

AGENTS IMMOBILIERS
Notre compagnie recherche agents licenciés. Nous payons généreusement, 75% de la commission est à vous, dès votre première vente.
Travaillez pour vous en premier et en même temps pour notre compagnie.
IMMEUBLES NORDIQUES INC.
683-1568
Paul Moreau

AGENTS IMMOBILIERS DEMANDES
(Sans expérience)
Peut-être y songez-vous depuis longtemps? Préparez-vous tout en conservant votre emploi actuel.
Si vous recherchez un travail autonome avec rémunération sur une base de commission.
Si vous cherchez une atmosphère de travail agréable au sein d'une équipe dynamique.
N'hésitez pas à communiquer avec moi pour une rencontre à votre convenance.
Charles-A. Rodrigue
2900, chemin St-Louis
Ste-Foy
Tél: 653-1236
FIDUCIE PRET ET REVENU

DIPLOMÉS SANS EXPERIENCE DEMANDÉS
Le programme de formation des aspirants-officiers s'adresse aux jeunes gens qui veulent devenir officier de carrière et mettre à profit leurs aptitudes et leurs connaissances dans les services opérationnels des Forces armées canadiennes.
Informez-vous sur tous les aspects de cette intéressante occasion, en communiquant avec le centre de recrutement le plus rapproché.
Consultez les pages jaunes à la rubrique "Recrutement".
* Secondaire
* CEGEP
* Université
LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

PHOTOCOPIATION OPERATEURS(TRICES) DE CLAVIER
Possédant une solide base en typographie et ayant un minimum de 3 ans d'expérience comme opérateur(trice).
Salaire selon compétence. Ecrire au:
Dépt 4212, Le Soleil Liée
390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DE ST-BONIFACE, MANITOBA
recherche un(e)
Professeur bilingue de sténographie (shorthand) et de procédés de bureau (office procedures)
Salaire: selon les qualifications et l'expérience telles qu'indiquées dans la convention collective.
Communiquer immédiatement avec:
Laval Cloutier (1-204-233-0210)
Directeur du Collège Communautaire
200, avenue de la Cathédrale
St-Boniface, Manitoba R2H 0H7

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CHAUVEAU
CONSEILLER PEDAGOGIQUE (animation communautaire)
Concours 79-34
Nature du travail
Sous l'autorité du directeur du Service de l'éducation des adultes, l'animateur(trice) communautaire doit:
— aider les groupes d'action communautaire actuels ou potentiels du milieu à cheminer et à progresser dans le sens des objectifs qu'ils se sont eux-mêmes fixés;
— concevoir, coordonner et actualiser des programmes d'animation communautaire afin de répondre aux besoins du milieu.
Attributions caractéristiques
Au service de la population du territoire de la régionale Chauveau, l'animateur(trice) communautaire anime les groupes et les organismes du milieu pour les aider à découvrir, identifier et formuler leurs besoins éducatifs et pour les assister dans la planification, l'organisation et la réalisation efficace de leur action.
Cette personne participe à la table de développement du Service de l'éducation des adultes en vue d'une action pédagogique plus efficace et mieux coordonnée dans le milieu.
Elle est appelée à intervenir auprès de groupements aussi variés que des groupes de citoyens, associations de consommateurs, membres de coopératives, groupes de personnes défavorisées, groupes de promotion de la condition féminine, groupements populaires, associations culturelles, etc.
Elle peut être appelée à travailler en concertation avec d'autres organismes publics faisant de l'animation communautaire ou à promouvoir une telle table de concertation dans l'intérêt du milieu.
Elle rend compte périodiquement de ses activités pédagogiques.
Qualifications requises
Diplôme terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi.
Une bonne connaissance des différents concepts, notions, théories et modes d'intervention relatifs à l'animation communautaire.
Une expérience pertinente dans le travail d'animation et en éducation des adultes.
Conditions d'emploi
Selon la convention en vigueur.
Semaine de travail de 32 1/2 heures.
Les personnes intéressées feront parvenir leur offre de services ainsi que leur curriculum vitae le ou avant le 1er août 1980, à:
Services du personnel C.S.R. Chauveau
1, avenue Chauveau
NEUFCHÂTEL (Québec)
G2C 1A1

Papetiers: ça négocie au Saguenay

Les négociations reprennent aujourd'hui au Saguenay entre les compagnies Abitibi-Price et Consolidated-Bathurst et les représentants des cinq syndicats affiliés à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN) en grève depuis le 1er juillet.

Les 2.500 travailleurs québécois d'Abitibi-Price sont répartis dans trois usines à Jonquières, Alma et Kénogami. Les 1.000 travailleurs de la Consol à La Baie, sont membres de deux syndicats, celui de la production et celui des employés de bureau.

Le communiqué de la CSN précise de plus qu'aucune négociation n'est prévue dans les autres syndicats affiliés à la CSN qui ont déclen-

ché la grève au même moment, soit pour les travailleurs forestiers de la Mauricie à l'emploi de la compagnie CIP, ceux des scieries Outardes, sur la Côte-Nord et les employés de la Société de conservation de la Côte-Nord.

Entre-temps, aucune indication ne laisse prévoir quand reprendront les négociations entre l'Abitibi-Price et le Syndicat canadien des travailleurs du papier (SCTP), dont le débrayage a provoqué la fermeture de 13 autres usines de la compagnie au Québec, en Ontario et à Terre-Neuve.

Fonds de grève

Pour leur part, les grévistes de l'Abitibi-Price, affiliés au Syndi-

cat canadien des travailleurs du papier, recevront une aide financière durant toute la durée du conflit.

Selon un porte-parole du syndicat, membre du Congrès du travail du Canada, les 6.200 travailleurs d'Abitibi-Price en grève dans l'Est du Canada recevront une somme de \$400 par mois.

Les 34.000 membres du syndicat qui ne sont pas en grève donneront la paie de deux heures de travail par semaine à leurs confrères touchés par un conflit de travail.

Par ailleurs, les 70 travailleurs de la papeterie Brunswick, de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, ont décidé de se joindre au mouvement de grève qui touche l'industrie des pâtes et papiers dans l'Est du pays en se prononçant à 94 pour 100 en faveur d'un débrayage.

Les travailleurs de la papeterie Brunswick pourront entamer la grève dès qu'ils auront l'approbation du Syndicat des travailleurs du papier et qu'un avis réglementaire de 24 heures aura été signifié à Consolidated-Bathurst, propriétaire de l'usine Brunswick.



Le secrétaire de l'Agence de coopération culturelle et technique, M. Dankoulodo Dan Dicko, félicite soeur Angéline Moreau, de Penetanguishene, en Ontario, initiatrice de la lutte pour l'obtention d'une école secondaire française.

Lévesque compte sur le retour des francophones

(PC) — "L'invitation à revenir n'est pas totalement désintéressée, nous avons besoin de votre coopération, de votre amitié, et, sait-on jamais, de votre appui, a lancé samedi soir le premier ministre Lévesque dans son discours de clôture des Rencontres francophones.

"Donc, de façon parfaitement intéressée: revenez. Amenez les autres aussi, si vous pouvez, a invité M. Lévesque, qui avait auparavant souligné que de toute la gamme d'activités, de discussions qui ont eu cours du 2 au 6 juillet, lors de ces Rencontres de la jeunesse, de l'âge d'or et des peuples francophones, "ce qui surmène et en fait le prix, c'est l'idée qui a forgé le mot et la réalité de "commonwealth".

"C'est lorsqu'une même langue est suffisamment une longueur d'onde commune pour faire se rejoindre différences et divergences, qu'elle devient un trait d'union et une force par rapport aux défis qui la partagent", a exposé René Lévesque, comme une piste de réflexion peut-être pour les prochaines rencontres francophones.

M. Lévesque s'était adressé aux jeunes francophones plus tôt dans la journée, leur disant qu'il espérait qu'ils avaient pu "constater la richesse de l'héritage, apprendre de quel courage, de quelle obstination, de quelle fierté héroïque ils sont issus."

Lors des rencontres de l'âge d'or, samedi, il a par ailleurs été question à maintes reprises, dans les ateliers et en plénière, de la création d'une association internationale francopho-

ne de l'âge d'or, et on a demandé au gouvernement du Québec d'en être membre fondateur.

Quelque 800 personnes ont participé durant ces cinq jours aux rencontres francophones qui coïncidaient avec le XIIIe festival d'été de Québec.

L'ordre des francophones

Les cinq lauréats honorés sont: Soeur Angéline Moreau, de Penetanguishene, en Ontario, initiatrice de la lutte pour l'obtention d'une école secondaire française;

M. Rolland Pinsonneault, de Regina en Saskatchewan, vice-président de l'Association nationale des commissaires d'école de langue française du Canada, et initiateur de la radio francophone dans l'Ouest;

Mme Claire Quintal, de Nouvelle-Angleterre, présidente de la Fédération féminine franco-américaine et rattachée au collège de l'Assomption de Worcester, Mass.;

Le père Léger Comeau, de Nouvelle-Ecosse, président de la Société nationale des Acadiens, défenseur de la cause et de l'héritage culturel des Acadiens;

Et M. Jean Auba, inspecteur général attaché au ministère de l'Éducation de France et artisan de la coopération franco-québécoise;

Le premier ministre du Québec, René Lévesque, a lui-même remis le prix du 3 juillet 1608, à une personnalité québécoise bien connue pour son action en faveur du français dans l'aviation: M. Roger Demers, président-fondateur de l'Association des gens de l'air du Québec.

Les péquistes modifieraient leur stratégie

MONTREAL (PC) — Un député péquiste a déclaré que son parti tentera de rattacher le débat constitutionnel à la vie quotidienne des électeurs, afin qu'ils appuient la souveraineté-association aux prochaines élections.

"Le référendum nous a appris que la question constitutionnelle fut trop détachée des problèmes auxquels les gens ont à faire face quotidiennement", devait assurer M. Gilbert Paquette, au cours d'une entrevue accordée.

Parcs Canada Région du Québec APPEL D'OFFRES

Projet: 80-132
Modification au système d'éclairage PROMENADE DES GOUVERNEURS (Québec)

DES SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet ci-haut mentionné et adressées à: Administrateur des Contrats PARCS CANADA Région du Québec 1141, Route de l'Eglise 1er étage Case postale 10275 Ste-Foy, Qué. G1V 4H5

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Québec), le 11 AOÛT 1980.

Les soumissions devront être présentées sur les formules du Ministère et pour la totalité d'un ouvrage, comme indiqué dans les documents d'appel d'offres. Les plans, devis et documents de soumission qui s'y rapportent peuvent être obtenus à l'adresse précisée ou par téléphone, au numéro 694-4291, indicatif régional 418.

Lieux d'examen des plans et devis: Bureau du directeur, Parc de l'Artillerie, 2, rue d'Auteuil, Québec, et à l'adresse mentionnée plus haut.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur Région du Québec Patrice Dionne Québec, le 2 juillet 1980

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

GPE-80-19218
le mardi 30 septembre 1980
Centre d'automatismes et communications à Montréal

FOURNITURE ET INSTALLATION DE LOGICIEL ET DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE RESEAU DE TELECOMMUNICATIONS
Garantie de soumission: \$40.000
Principale place d'affaires au Québec

FMS-8-19190
le mardi 22 juillet 1980
Région Maisonneuve

FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN PONT ROULANT DE TRENTE (30) TONNES METRIQUES A LA CENTRALE LES CEDRES COME DE VAUDREUIL-SOULANGES
Garantie de soumission: \$8.000
Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU No 809
75, BOUL. DORCHESTER OUEST
MONTREAL, QUE., CANADA H2Z 1A4
Pour renseignements, tél.: (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire, soit un cheque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1.000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M. J. Bernier

zip zip zip zip zip zip

L'été maximum au prix minimum

Ensemble pour le jardin, laqué blanc \$219.

zip le prêt-à-apporter du meuble design

Communiqué 2492 11

Angle boulevard Hamel et Henri IV tel. 871 2221

EATON
Journée record
9h jeudi

Une vente d'un jour aux proportions aussi colossales que celle-là; il n'y en a qu'une par année chez Eaton. Ne la manquez surtout pas! Des rabais, des prix spéciaux, des aubaines non annoncées... tout ça, dès 9h jeudi. Arrivez tôt; vous profiterez d'un meilleur choix.

Il ne reste plus que trois jours!

Eaton Place Ste-Foy, Ste-Foy

EATON